



Évaluation du projet
«Restauration de la paix
et du dialogue entre les
communautés affectées par la
transhumance transfrontalière»
en République centrafricaine
et au Tchad

**Série évaluation de projet
02/2022**

**Évaluation du projet «Restauration de la
paix et du dialogue entre les communautés
affectées par la transhumance
transfrontalière» en République
centrafricaine et au Tchad**

UNJP/CAF/018/PBF - UNJP/CHD/046/PBF

FAO. 2021. *Évaluation du projet «Restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière» en République centrafricaine et au Tchad*. Série évaluation de projet, 02/2022. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, ne signifie aucunement l'approbation ou la recommandation de la part de la FAO desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN

© FAO, 2022



Certains droits réservés. Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 3.0 Organisations intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode/legalcode>).

Aux termes de cette licence, cet ouvrage peut être copié, redistribué et adapté pour des utilisations non commerciales, sous réserve que les références soient clairement mentionnées. Pour toutes les utilisations faites de cet ouvrage, il ne sera en aucun cas sous-entendu que la FAO approuve une organisation, des produits ou des services quels qu'ils soient. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'ouvrage est adapté, il doit être enregistré sous une licence Creative Commons identique ou équivalente. En cas de traduction de cet ouvrage, l'énoncé suivant devra accompagner la citation choisie «Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu et de la justesse de cette traduction. L'édition française originale est celle qui fait foi».

Les litiges survenant dans le cadre de cette licence qui ne peuvent pas trouver de solution amiable seront résolus par voie de médiation ou d'arbitrage conformément aux indications de l'article 8 de la licence sauf si une autre solution est proposée. Les règles applicables pour la médiation seront celles de l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle <http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules> et tout arbitrage sera conduit conformément aux règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies sur le droit commercial international (CNUDCI).

Matériels attribué à des tiers. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser le matériel présent dans cet ouvrage et attribué à un tiers, comme les tableaux, figures ou images, sont responsables de déterminer si une autorisation est nécessaire pour leur réutilisation et, le cas échéant, d'obtenir l'autorisation auprès du détenteur des droits. Le risque de plainte résultant de la violation d'un élément de propriété d'un tiers présent dans l'ouvrage concerne uniquement l'utilisateur.

Ventes, droits et autorisations. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site internet de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés en contactant publications-sales@fao.org. Les demandes relatives à l'utilisation commerciale doivent être adressées au moyen du formulaire: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions concernant les droits et les autorisations doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Crédits photographiques en couverture: ©FAO/Marzio Marzot, ©FAO/Marzio Marzot, ©FAO/Sia Kambou, ©FAO/Roberto Faidutti

Résumé

Ce document vise à évaluer les réalisations du projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (République centrafricaine/Tchad) mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Cette évaluation couvre la période totale du projet, soit 18 mois à compter d'octobre 2018.

La méthodologie adoptée par l'évaluation a permis d'assurer que les sous-groupes de population vulnérables soient inclus dans le processus de collecte de données en appliquant des mesures d'atténuation des contraintes et défis pesant sur leur participation. Une approche méthodologique hybride de la collecte de données a été utilisée, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés et des groupes de discussion ainsi qu'une version adaptée de la technique du changement le plus significatif.

L'approche du projet a mis l'accent sur la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la diminution des conflits liés à la transhumance. Cette approche s'est avérée ambitieuse notamment du fait de certaines réalités socio-culturelles défavorables relevant des coutumes et traditions. La valorisation du rôle des femmes, en particulier, n'a pas eu le même succès partout du fait de ces résistances.

En matière d'impacts, des retombées positives sont enregistrées dans les deux pays, tant du fait de la mise en place d'infrastructures (puits, cartographie des zones de transhumance) que de nouveaux processus de résolution des conflits à travers la discussion et la prévention. Les populations des deux côtés de la frontière ont souligné l'engagement des comités de gestion et de prévention des conflits dans la résolution des conflits. Il apparaît particulièrement important de développer des rencontres transfrontalières entre les organisations d'éleveurs et les populations hôtes des deux pays.

En conclusion, le renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la gestion et la prévention des conflits a rencontré de nombreuses difficultés et les résultats sont mitigés. La forte implication des chefs traditionnels demeure un gage de bon fonctionnement des comités de gestion et de prévention des conflits. Il apparaît essentiel de développer une approche plus réaliste et sensible aux traditions locales en matière de genre/jeunes et de gestion des conflits, en collaboration avec les chefs traditionnels et les femmes.

Table des matières

Résumé	iii
Remerciements	vii
Abréviations, sigles et acronymes	viii
Résumé exécutif	ix
1. Introduction	1
1.1 Finalité de l'évaluation.....	1
1.2 Destinataires visés	1
1.3 Portée et objectif de l'évaluation	1
1.4 Méthodologie	2
1.5 Limites de l'évaluation	7
1.6 Structure du rapport.....	7
2. Historique et contexte du projet	9
2.1 Contexte du projet	9
2.2 Théorie du changement.....	12
3. Observations	13
3.1 Pertinence du projet.....	13
3.2 Efficacité du projet	15
3.3 Efficience du projet	18
3.4 Impact du projet	20
3.5 Durabilité et pérennisation des résultats du projet.....	22
3.6 Cohérence et dimension catalytique du projet.....	22
3.7 Sensibilité aux conflits	23
3.8 Changement le plus significatif.....	23
3.9 Dimension de genre	24
4. Enseignements tirés	25
5. Conclusions et recommandations	27
5.1 Conclusions.....	27
5.2 Recommandations	29
Bibliographie	30
Appendice 1. Liste des personnes interrogées	31
Appendice 2. Matrice d'évaluation	33

Encadrés, figure et tableaux

Encadrés

Encadré 1. Témoignage du chef de canton de Maro, Tchad	13
Encadré 2. Témoignage d'Ibrahim Senoussi, Sultan Maire de Ndélé, République centrafricaine	14
Encadré 3. Témoignage au village Botto, République centrafricaine	15
Encadré 4. Témoignage du chef de canton de Maro, Tchad	20
Encadré 5. Témoignage de Timoléon, Président du comité des sages à Batangafo, République centrafricaine.....	21
Encadré 6. Témoignage du préfet de Marouin, Tchad.....	21
Encadré 7. Témoignage d'Arlette, agricultrice à Kaga Bandoro, République centrafricaine	24

Figure

Figure 1. Théorie du changement du projet.....	12
--	----

Tableaux

Tableau 1. Cadre d'échantillonnage	4
Tableau 2. Niveau de réalisation des produits au Tchad.....	19
Tableau 3. Niveau de réalisation des produits en République centrafricaine	19

Remerciements

Le Bureau de l'évaluation de la FAO (OED) souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette évaluation menée par l'équipe d'évaluation composée de Luc Lafrenière, consultant (chef d'équipe), Kessy Okomo Soignet, consultante, Dominique Bongo Yem Taba, consultant et Diane Abi Khalil, gestionnaire de l'évaluation à l'OED.

L'évaluation a été menée avec l'assistance précieuse des membres du personnel de la FAO au Tchad et en République centrafricaine (RCA). Leurs idées, connaissances, conseils et commentaires ont rendu possible cette évaluation.

L'évaluation a bénéficié des contributions d'autres parties prenantes, dont les fonctionnaires de la FAO, de l'Organisation internationale pour les migrations, des Gouvernements de la RCA et du Tchad, du Secrétariat du Fonds pour la consolidation de la paix au Tchad et en RCA, des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs, et des organisations communautaires des zones d'intervention du projet. Leurs contributions ont été fondamentales pour le travail de l'équipe et considérablement appréciées.

Abréviations, sigles et acronymes

ANADER	Agence nationale d'appui au développement rural (Tchad)
ANDE	Agence nationale de développement de l'élevage (République centrafricaine)
COPAFIB	Confédération des organisations professionnelles des pasteurs et acteurs de la filière bétail au Tchad
covid-19	Maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNEC	Fédération nationale des éleveurs centrafricains
MIDAS	Système d'analyse des données et des informations migratoires
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
PBF	Fonds pour la consolidation de la paix (en anglais <i>Peacebuilding Fund</i>)
RCA	République centrafricaine
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement

Résumé exécutif

1. Ce rapport vise à apprécier et à évaluer les réalisations du projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (République centrafricaine/Tchad). Cette évaluation couvre la période totale du projet, à savoir 18 mois à compter d'octobre 2018. Les destinataires visés par l'évaluation sont les Gouvernements du Tchad et de la République centrafricaine, les agences du système des Nations Unies – Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – ainsi que les partenaires locaux et les populations.
2. L'évaluation a examiné le processus de mise en œuvre du projet et les résultats liés à la consolidation de la paix. Ses objectifs spécifiques prenaient en compte les principaux facteurs de conflit, les politiques nationales de consolidation de la paix et les priorités des Gouvernements centrafricain et tchadien. L'efficacité du projet, ses modalités de mise en œuvre et ses coûts ont été considérés. Plus précisément, l'évaluation a apprécié dans quelle mesure le Fonds pour la consolidation de la paix, bailleur du projet, a permis de promouvoir les initiatives en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, s'il a permis de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il a assuré l'égalité des sexes.
3. La méthodologie adoptée par l'évaluation a permis d'assurer que les sous-groupes de population vulnérables soient inclus dans le processus de collecte de données en appliquant des mesures d'atténuation des contraintes et défis pesant sur leur participation. Ces groupes incluent les femmes, les filles, les personnes âgées, les personnes handicapées et d'autres personnes généralement moins incluses dans les processus et événements politiques et économiques de la communauté. Une approche méthodologique hybride de la collecte de données a été utilisée, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés et des groupes de discussion ainsi qu'une version adaptée des changements les plus significatifs. Cette approche hybride enrichit la gestion des données et a permis d'évaluer de manière exhaustive l'impact du projet.
4. La réalisation de l'évaluation a subi directement les impacts de problématiques d'ordre sanitaire et sécuritaire, notamment la pandémie de covid-19. Ces problématiques n'ont pas empêché l'évaluation du projet, mais ont généré des difficultés qui doivent être considérées, les conditions de réalisation n'ayant pas été optimales.

Observations principales

5. Dans le cadre de ce projet, l'Organisation internationale pour les migrations se concentrait sur la consolidation de la paix, la gestion des flux transfrontaliers à travers la gestion des couloirs de transhumance et le suivi des mouvements transfrontaliers alors que la FAO s'attelait plus particulièrement à la santé animale, la construction des infrastructures et l'appui au secteur pastoral. Cette collaboration entre les deux organisations avait pour but de maximiser l'impact en partageant leur expertise, en évitant les doublons et en favorisant une plus grande synergie.
6. En République centrafricaine, le projet est bien aligné sur les politiques et stratégies nationales en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Il est aligné sur les priorités de la FAO, du Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (Système des Nations Unies en République centrafricaine, 2018) et du Fonds pour la consolidation de la paix. La zone d'intervention ciblée est très pertinente pour les interventions de gestion des conflits liés à la transhumance.

7. Dans les deux pays, les activités introduites par le projet répondent aux besoins locaux. Cependant, il existe un déficit de documentation sur le déroulement des activités transhumantes transfrontalières ainsi qu'une faible communication politique entre le Tchad et la République centrafricaine sur les enjeux de la transhumance, d'où la pertinence d'une cartographie de mobilité pastorale et de l'approche transfrontalière.
8. Au Tchad, le projet s'intègre dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (Système des Nations Unies au Tchad, 2017). Il s'aligne sur les priorités du Gouvernement tchadien. Le ciblage géographique est pertinent étant donné les problématiques conflictuelles liées à la transhumance dans ces zones.
9. L'approche du projet a mis l'accent sur la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la diminution des conflits liés à la transhumance. Cette approche s'est avérée ambitieuse étant donné la durée limitée du projet et certaines contraintes liées aux réalités socio-culturelles. Certaines valeurs traditionnelles et certains facteurs socio-culturels ont en effet été un frein aux principes d'inclusion et le projet n'a pas à cet égard atteint tous ses objectifs. Selon une majorité de personnes interrogées, il aurait été pertinent de développer une approche permettant de mieux cerner en amont ces dynamiques afin de proposer une stratégie prenant en compte les traditions et se basant sur une consultation approfondie avec les acteurs et bénéficiaires.
10. En matière d'efficacité, en République centrafricaine, la cartographie de la mobilité pastorale a particulièrement été appréciée. Elle représente un outil de planification utile pour l'équipe du projet et pour les intervenants dans le secteur. Du côté tchadien, l'OIM a diligenté une étude visant à cartographier la zone du projet avec la localisation des infrastructures à proximité des ferricks et de certains villages afin que les communautés hôtes et les communautés transhumantes bénéficient des réalisations du projet.
11. Le projet a permis à la République centrafricaine et au Tchad de réinstaurer un dialogue institutionnel et politique au niveau local et transfrontalier sur la problématique des conflits liés à la transhumance. Deux réunions ont été tenues entre des représentants des deux pays, ce qui est en soi un résultat important mais dont l'impact concret sur les conflits et la transhumance reste à déterminer. Bien que très pertinents, les aspects transfrontaliers ont souffert des situations sécuritaires et sanitaires qui se sont détériorées pendant la mise en œuvre du projet. Bien que de nombreuses activités aient été mises œuvre pour atténuer les conflits liés à la transhumance transfrontalières, toutes les activités prévues n'ont pu être mises en œuvre.
12. Grâce au projet, les communautés et les acteurs clés jouent un rôle dans la prévention des conflits liés aux mouvements transfrontaliers. Des comités de gestion sont mis en place et contribuent à un dialogue communautaire.
13. Un manque de coordination et de synergie entre les autorités locales et les communautés (ainsi que les partenaires de mise en œuvre) a réduit l'efficacité du projet par rapport à ces objectifs de renforcement du rôle de l'État dans la zone.
14. Bien que l'efficacité du projet soit jugée acceptable, les entretiens et l'analyse des rapports d'avancement semblent indiquer que le projet n'a pas pu exécuter l'ensemble des activités prévues et, sur le terrain, les avis divergent en termes d'activités réalisées (selon les bénéficiaires) et ce qui reste à faire.
15. En matière d'impacts, des retombées positives sont enregistrées dans les deux pays. Au Tchad, les impacts du projet se manifestent à travers la réalisation d'infrastructures et une cohésion sociale renforcée (cartographie pastorale, construction de puits, plus grand respect des couloirs

de transhumance). En République centrafricaine, l'impact du projet est visible sur les questions liées à l'intégration de la thématique de la violence à l'égard des femmes et à la baisse du nombre et du niveau de violence des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Selon les personnes interrogées, pendant la période de mise en œuvre du projet et jusqu'au moment de l'évaluation, une amélioration de la cohabitation pacifique et une baisse des conflits agriculteurs-éleveurs et agriculteurs-agriculteurs étaient observables. Le lien de cause à effet direct entre ces changements et le projet reste néanmoins difficile à apprécier en raison, par exemple en République centrafricaine, du nombre significatif d'initiatives de cohésion sociale et construction de la paix exécutés simultanément dans les zones du projet.

16. Au niveau de la durabilité, les résultats sont mitigés et varient d'un pays à l'autre. Au Tchad, le niveau d'appropriation du projet se manifeste par la capacité et la volonté des comités d'entente et de gestion d'être les premiers intervenants pour la résolution des conflits liés à la transhumance. La justice constitue la dernière étape du cycle de résolution de conflit dans les cas où les protagonistes ne trouveraient pas de solution à l'amiable. En République centrafricaine, bien que les bénéficiaires reconnaissent et apprécient certaines activités du projet, ils ne semblent plus impliqués dans le suivi des activités et des initiatives mises en place. Toutefois, certains acquis, comme par exemple le renforcement des capacités pour la gestion des conflits, pourraient laisser une empreinte dans la cohésion sociale locale.
17. En matière de changements significatifs, les populations des deux côtés de la frontière ont souligné l'engagement des comités de gestion et de prévention de conflits dans la résolution des conflits. La mise en place des comités de paix et d'entente et les formations dispensées ont permis à ces comités d'être les premiers intervenants lors des conflits, ce qui diminue le recours aux instances de gendarmerie.
18. La dimension de genre du projet est évaluée différemment selon le pays. Il ressort des échanges sur le terrain que la participation des femmes dans les comités de gestion et de prévention des conflits reste faible du côté centrafricain. Dans leurs interventions, les femmes mettraient plutôt l'accent sur le rôle important que les hommes doivent jouer dans la résolution des conflits sans directement mettre en avant leur propre rôle. Il ne semble pas que la stratégie du projet visant le renforcement du rôle des femmes dans la gestion des conflits ait suffisamment tenu compte du contexte socio-culturel de la zone.
19. La situation est différente au Tchad où les femmes font partie intégrante des comités de gestion et de prévention des conflits. Chaque comité doit avoir en son sein au moins deux femmes représentant chacune leurs communautés (agriculteurs/éleveurs). Les membres du comité affirment que lorsque les femmes sont impliquées dans la résolution des conflits les tensions sont mieux gérées.

Leçons apprises

20. En termes d'enseignements tirés, plusieurs leçons se dégagent. Tout d'abord, il apparaît très pertinent de développer des rencontres transfrontalières entre les organisations d'éleveurs et les populations hôtes des deux pays; les résultats obtenus semblent démontrer la validité et la possibilité d'intervenir sur des dynamiques transfrontalières.
21. Il importe de s'assurer que la formation et le renforcement des capacités des comités et des autorités locales atteignent un seuil minimal garantissant leur efficacité et leur pérennité afin de ne pas perdre l'investissement initial. Si les efforts engagés sont trop limités ou cessent d'être investis dans cette voie, les effets positifs s'estomperont et les gains seront perdus.

22. Il est important de responsabiliser et d'impliquer les acteurs locaux dans l'identification et la mise en œuvre des réponses en matière de pacification et de cohésion sociale. Bien que la démarche du projet semble avoir réussi à diminuer les conflits, son objectif de renforcement du rôle des femmes aurait requis une meilleure préparation et des consultations plus poussées avec les acteurs locaux.
23. Le contexte de la République centrafricaine semble indiquer qu'il importe que l'approche intègre les besoins économiques des femmes de la communauté hôte et des populations transhumantes. Des activités génératrices de revenus permettraient de stimuler la participation des femmes et pourraient servir de porte d'entrée pour fédérer leur participation à la gestion des conflits.
24. Au-delà des mécanismes de gestion des conflits, une attention particulière devrait être portée aux conflits fonciers et au contrôle des ressources en pâturage qui sont une source constante de conflits et pour lesquels le projet ne semble pas avoir adopté de stratégie claire.

Conclusions et recommandations

25. Le couloir de transhumance République centrafricaine-Tchad choisi pour l'intervention du projet correspond à la plus grande ligne de transhumance empruntée par les éleveurs des deux pays, ce qui confirme la pertinence des zones d'intervention du projet.
26. Un des défis principaux du projet était d'allier l'appui à la restauration de l'autorité de l'État à la construction de la paix. Son succès dans ce domaine a reposé sur sa capacité à impliquer à la fois les autorités nationales, les autorités locales ainsi que les communautés et acteurs de l'insécurité liée à la transhumance.
27. Le renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la gestion et la prévention des conflits a rencontré de nombreuses difficultés qui n'ont pas permis d'avoir un impact réel sur cette problématique. En République centrafricaine, l'intervention a été faite sans tenir compte suffisamment des réalités du terrain et des valeurs traditionnelles et socio-culturelles qui régissent la gestion des conflits dans ces zones. Au Tchad, l'expérience semble plus positive.
28. La forte implication des chefs traditionnels est un gage de bon fonctionnement des comités de gestion et de prévention des conflits. Le succès du projet se base, entre autres, sur une approche communautaire forte qui ne pouvait porter de fruits qu'avec l'implication des chefs traditionnels pleinement engagés.
29. Un manque de coordination et de synergies entre les autorités administratives locales et les communautés a été constaté. La coordination a ainsi représenté un bémol dans la mise en œuvre du projet.
30. Les stratégies adoptées, bien que limitées en termes d'inclusion des femmes et des jeunes, ont malgré tout permis de mobiliser les acteurs locaux en faisant d'eux les principaux intervenants pour la gestion et la prévention des conflits. Au Tchad, le projet est parvenu à favoriser la diminution des conflits et une plus grande cohésion sociale entre les communautés hôtes et les communautés transhumantes. Les infrastructures réalisées par le projet ont permis de réduire la fréquence et la violence des conflits provenant du partage de l'eau et des pâturages. En République centrafricaine, le lien de cause à effet direct entre ce changement et le projet reste tout de même difficile à apprécier en raison du nombre d'initiatives de cohésion sociale et de construction de la paix qui interviennent simultanément dans les zones du projet.

31. Au terme de cette démarche d'évaluation, deux recommandations principales sont énoncées. Il semble tout d'abord essentiel de développer une approche plus sensible aux traditions locales en matière de genre et de jeunes d'une part et de gestion des conflits d'autre part. Cette approche devra se faire en collaboration avec les chefs traditionnels et les femmes et identifier les voies et moyens susceptibles de mener aux transformations visées par les interventions.
32. Il est également important de renforcer les mécanismes de communication et de collaboration afin de permettre aux projets de s'adapter plus facilement et plus rapidement aux défis sécuritaires et sociaux des zones d'intervention. Dans un contexte où les intervenants sont nombreux, il importe de renforcer la coordination et la cohérence avec les autres projets.

1. Introduction

1.1 Finalité de l'évaluation

33. Cette évaluation de projet a eu pour finalité d'évaluer les réalisations du projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (République centrafricaine/Tchad) de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (RCA) et au Tchad dans le domaine de la gestion des conflits liés à la transhumance transfrontalière. En évaluant la mesure dans laquelle le projet a atteint ses objectifs et ses résultats en matière de consolidation de la paix, l'évaluation a fourni des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en la matière et sur les domaines dans lesquels le projet a été moins efficace que prévu. En ce sens, cette évaluation vise aussi bien la redevabilité que l'apprentissage. Elle a couvert la période totale du projet, à savoir 18 mois à compter d'octobre 2018.
34. Bien qu'il s'agisse administrativement de deux projets (un pour la RCA et un pour le Tchad), les deux projets ont été conçus et développés conjointement et forment un tout programmatique. C'est pourquoi, à travers le rapport, l'équipe d'évaluation fait référence à un projet unique.

1.2 Destinataires visés

35. Les destinataires visés par l'évaluation sont les Gouvernements de la RCA et du Tchad, les agences du système des Nations Unies – Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – ainsi que les partenaires de mise en œuvre du projet. Les résultats de l'évaluation devraient également être partagés avec les autorités locales et les populations dans les zones de mise en œuvre du projet.

1.3 Portée et objectif de l'évaluation

1.3.1 Portée de l'évaluation

36. L'évaluation a examiné le processus de mise en œuvre du projet et les résultats liés à la consolidation de la paix, en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet et sur d'autres données de suivi des produits et des résultats du projet recueillies ainsi que sur le contexte. L'évaluation s'est concentrée sur les résultats en matière de consolidation de la paix. Les projets de consolidation de la paix adoptent souvent des approches impliquant des domaines thématiques qui recoupent des objectifs de développement ou humanitaires. Cette évaluation de projet de consolidation de la paix comprend par conséquent non seulement une réflexion sur les progrès réalisés dans le domaine thématique concerné, mais aussi sur la mesure dans laquelle ces progrès peuvent ou non avoir contribué à traiter un facteur de conflit pertinent.

1.3.2 Objectifs de l'évaluation

37. Les objectifs spécifiques de l'évaluation ont permis:
- i. d'évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de: i) prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions de consolidation de la paix les plus pertinents; ii) alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la République centrafricaine et du Tchad; iii) capacité du projet à tirer parti de la valeur ajoutée de l'Organisation des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad; et iv) mesure dans laquelle le projet a abordé des questions

- transversales telles que le conflit et la sensibilité aux questions de jeunes et de genre en République centrafricaine et au Tchad;
- ii. d'évaluer dans quelle mesure le projet du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF, en anglais *Peacebuilding Fund*) a contribué concrètement à la réduction d'un facteur de conflit en République centrafricaine et au Tchad. Concernant la contribution du PBF, l'évaluation peut déterminer si le projet a contribué à faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable et en particulier de l'objectif 16;
 - iii. d'évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et de fonctionnement ainsi que le ratio coût-efficacité;
 - iv. d'évaluer si le soutien apporté par le PBF a permis de promouvoir les initiatives en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, s'il a permis de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il a assuré l'égalité des sexes;
 - v. d'évaluer si le projet a été mis en œuvre dans le cadre d'une approche sensible aux conflits;
 - vi. de documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons qui ressortent du projet;
 - vii. de fournir des recommandations réalisables pour la programmation future;
 - viii. d'alimenter l'évaluation formative globale.

1.3.3 Questions d'évaluation

38. La liste exhaustive des questions ayant servi à l'évaluation sont présentées dans la matrice d'évaluation (appendice 2).

1.4 Méthodologie

39. Les critères d'évaluation utilisés pour cette évaluation sont ceux du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies, eux-mêmes basés sur les critères développés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2019), qui ont été adaptés pour l'évaluation du projet. La pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet ont ainsi été évalués. Les questions clés, détaillées dans la matrice d'évaluation (appendice 2), ont été développées autour de ces domaines d'évaluation thématiques.
40. Concernant les parties prenantes, l'équipe d'évaluation a identifié les sous-groupes de population vulnérables et s'est assurée qu'ils ont été inclus dans le processus de collecte de données en appliquant des mesures d'atténuation des contraintes et défis pouvant peser sur leur participation. Ces groupes incluent les femmes, les filles, les personnes âgées, les personnes handicapées et d'autres personnes généralement moins incluses dans les processus et événements politiques et économiques de la communauté. Les évaluateurs ont été conscients des biais potentiels qui peuvent survenir du fait de la sélection de certaines méthodes d'échantillonnage et ont pris soin d'inclure l'ensemble des groupes de parties prenantes appropriés et d'utiliser divers outils de collecte de données. Divers groupes de parties prenantes ont été spécifiés dans le plan d'échantillonnage présenté dans le tableau 1. Les biais potentiels pour cette évaluation peuvent concerner le genre, la classe sociale ou l'accessibilité de certaines zones (en favorisant les personnes les plus accessibles). De même, le choix du lieu, du moment et de la langue utilisée par les évaluateurs peut avoir une incidence sur la capacité de certains répondants à participer.

1.4.1 Méthodologie d'évaluation

41. Une approche méthodologique hybride de la collecte de données a été utilisée, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés et des groupes de

discussion (en anglais *Focus Group Discussion*) et une adaptation de la technique du «changement le plus significatif». Cette approche hybride enrichit la gestion des données et a permis d'évaluer de manière exhaustive l'impact du projet.

42. L'approche a également permis de s'assurer que l'utilisation de l'évaluation est ciblée, sensible au genre et intègre explicitement les approches basées sur les droits humains en matière de gestion des données. L'évaluation a utilisé par exemple des méthodes participatives sensibles au genre pour recueillir les informations pertinentes pour ses objectifs. Les données ont en outre été ventilées par sexe et selon d'autres paramètres pertinents indiqués dans le cadre logique révisé du document de projet.
43. Les données qualitatives ont principalement été collectées à partir des groupes de discussion, des entretiens avec les informateurs clés et des témoignages sur le changement le plus significatif, alors que les données quantitatives ont été principalement tirées de sources de données secondaires telles que les rapports de suivi du projet. Par ailleurs, l'évaluation a utilisé des méthodes participatives sensibles au genre pour recueillir les informations pertinentes pour ses objectifs.
44. Les données relatives aux réalisations ont été principalement tirées des documents de projet, des rapports trimestriels et des rapports annuels préparés pour le Fonds pour la consolidation de la paix.
45. L'équipe a rassemblé les indicateurs à partir des rapports annuels et du document de projet et s'est concentrée sur les indicateurs d'effets attendus, plutôt que sur les indicateurs de produits.

1.4.1.1 Des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés

46. Lorsque des parties prenantes du projet ont été interrogées, un échantillonnage a été réalisé pour assurer une bonne représentation du groupe visé par le projet. Par exemple, si les entretiens s'adressaient à un groupe visé par le projet (les femmes ou les jeunes par exemple), l'équipe s'est assurée d'interroger un échantillon de cette population. L'objectif étant de recueillir un éventail d'attitudes, d'opinions et de comportements qui soient suffisamment représentatifs de ladite population.
47. S'agissant d'entretiens semi-structurés, des questions ont pu être ajoutées ou omises, si besoin, au cours de l'entretien¹. Les répondants ont été encouragés à donner des exemples et à élaborer davantage sur différents aspects de sujets qui les intéressent ou leur semblent importants. Cela a pu mener à soulever des enjeux et des questions que l'équipe n'aurait pas anticipés. L'équipe a testé au préalable les questions de l'entretien semi-structuré avant de les appliquer plus largement. Cela a permis de détecter suffisamment tôt les ajustements potentiels nécessaires à effectuer sur les questions.

1.4.1.2 Les discussions dans des groupes de discussion

48. Les groupes de discussion sont des discussions facilitées par des animateurs, tenues en petits groupes de personnes qui ont un intérêt ou des connaissances spécialisées sur un sujet particulier. Elles sont généralement tenues avec 6 à 12 personnes, mais le nombre de participants a été ajusté conformément aux mesures de prévention de la covid-19 (maladie à coronavirus 2019). Elles sont organisées autour d'une courte liste de questions pour guider les échanges. Ce processus vise à

¹ Ils diffèrent des entretiens dirigés utilisés pour générer une information à partir d'un sondage formel, en ce que les questions ne sont pas toujours posées dans le même ordre ni de la même manière lors de chaque entretien.

approfondir l'information et les hypothèses développées. Les groupes de discussion durent entre une et deux heures.

49. Ces discussions ont permis d'avoir accès aux idées et opinions de ceux et celles qui ne pourraient pas ou ne voudraient pas s'exprimer dans de plus grands groupes. Elles ont pu fournir des éclairages sur les réalités et les opinions des groupes minoritaires ou défavorisés, en l'occurrence les groupes de jeunes ou de femmes, essentiels dans le cadre de ce projet. Cette ouverture est permise par le fait que les groupes peuvent être constitués exclusivement si besoin de répondants issus de ces groupes spécifiques, qui ne pourraient peut-être pas exprimer leurs besoins ou opinions dans un environnement mixte. Les groupes de discussion peuvent également être employés pour interroger des personnes ayant des savoirs et connaissances spécialisés sur un sujet du projet. Par exemple, un groupe pourrait être constitué d'éleveurs ou d'agriculteurs exclusivement, ou d'autorités locales ou parties prenantes dans les conflits et dans leurs processus de résolution.
50. Les groupes de discussion peuvent également être utilisés pour générer un aperçu qualitatif de la perception des répondants sur le projet et produire des citations directes représentatives des vues du groupe concerné.

1.4.1.3 Échantillon et cadre d'échantillonnage

51. Le tableau 1 présente le cadre d'échantillonnage de l'évaluation.

Tableau 1. Cadre d'échantillonnage

Répondants	Nombre prévu	Nombre réalisé	
		République centrafricaine	Tchad
Personnel du gouvernement (ministères techniques, etc.)	3	6	5
Personnel des Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/ Organisation internationale pour les migrations)	4	4	6
Membres des comités locaux	30 (15 hommes/15 femmes)	15 (7 femmes et 8 hommes)	6 (2 femmes 4 hommes)
Représentants des associations de jeunes	12	31	1
Comités locaux de paix et de réconciliation	9 (1 par région en République centrafricaine)	3	non disponible
Représentantes des associations féminines	16 (10 pour les 5 sites prévus et pour 3 ferricks à raison de 2 par site – Tchad)		9 (pour 4 ferricks)
Représentants des pasteurs sur les commissions foncières	12	4	non disponible
Chefs traditionnels dans les localités du projet	12	3	1
Personnel des services déconcentrés	6	3	1

Répondants	Nombre prévu	Nombre réalisé	
		République centrafricaine	Tchad
Population (en s'assurant d'un échantillon représentatif de la composition de la population en termes de sexe, d'âge, de groupes sociolinguistiques)	30 (50 % hommes, 50 % femmes, 50 % moins de 35 ans)	31 (10 jeunes de moins de 35 ans, 7 femmes, 14 hommes)	27 (8 jeunes de moins de 35 ans, 6 femmes, 13 hommes)
Association des droits de l'homme et/ou comité justice et paix	5	0	0
Responsable de la délégation tchadienne chargé de la transhumance	1	0	0
Responsables militaires et administratifs frontaliers (Tchad): douane, surveillance territoriale (gendarmerie), police, agence nationale de sécurité (contre-espionnage) et responsable de la santé animale.	5	1	0
TOTAL		101	55

52. On note que l'échantillonnage n'a pu être respecté pour diverses raisons: au Tchad, la période choisie pour la mission de terrain a été celle de la préparation des champs pour la communauté des agriculteurs ainsi que des déplacements des femmes et des jeunes à la recherche de pâturage pour la communauté des éleveurs; en République centrafricaine, dans certains cas, le nombre de personnes interrogées dépasse quelques fois l'échantillonnage, ce qui s'explique par le fait que lors des rencontres, un nombre plus important de personnes se joint souvent à la discussion et y contribue de sorte que ces participants supplémentaires sont intégrés dans la liste de présence. Les catégories où l'effectif de répondants indiqué est nul signifient qu'aucun répondant de ladite catégorie n'a été disponible pour participer aux activités de l'évaluation.

1.4.1.4 Changement le plus significatif

53. La technique du changement le plus significatif (ou *Most Significant Change* en anglais) est une forme d'observation et d'évaluation participative. Elle implique la collecte et la sélection de témoignages des transformations survenues pendant la période de mise en œuvre du projet. Cette technique peut être utilisée pour des projets où il est difficile de prédire à l'avance et avec précision les changements désirés, et donc difficile d'établir des indicateurs de mesure du changement prédéfinis. Cependant, son objectif premier est probablement de favoriser l'apprentissage, en particulier dans le cadre de projets visant le changement social y compris pour les projets de consolidation de la paix.

1.4.2 Considérations sur les avantages et les limites des méthodes de collecte de données

54. L'évaluation a combiné plusieurs approches incluant la revue documentaire et différentes méthodes de collecte de données primaires. Cette section examine les avantages et les limites de ces méthodes.
55. L'étude documentaire a été utilisée au début de l'évaluation, pendant la collecte des données et au stade de la triangulation. Elle présente l'avantage d'être peu coûteuse et d'obtenir des données de manière relativement rapide et facile en raison de la richesse de la littérature, des rapports et de la disponibilité des parties prenantes du projet. La limite de cette méthode tient à ce que la qualité de l'information contenue dans les rapports du programme est intrinsèquement difficile à vérifier et que les rapports laissent naturellement de côté les connaissances tacites et informelles.

56. Les enquêtes sont l'outil le plus courant pour recueillir des informations standardisées auprès d'un grand nombre de personnes. Pour cette évaluation, les évaluateurs se sont assurés que les informateurs clés échantillonnés reflétaient de manière adéquate la diversité des parties prenantes des différentes interventions des partenaires de mise en œuvre.
57. Les évaluateurs se sont déplacés pour rencontrer la plupart des parties prenantes dans leurs localités afin de faciliter leur accès, d'améliorer leur sentiment de confort et d'accroître leur participation. Cependant, le choix des zones visitées a été influencé par les conditions sécuritaires difficiles dans la zone.

1.4.3 Validité et fiabilité des données

58. Tout au long de cette évaluation, la gestion des données a été essentielle pour garantir la validité et la fiabilité des données. Plus important encore, l'équipe d'évaluation a testé au préalable les outils de collecte de données afin de garantir une validité et une fiabilité élevées des données. Les évaluateurs ont utilisé plusieurs méthodes de collecte et d'analyse des données (triangulation), ce qui a permis de valider plusieurs méthodes et sources. Le rapport préliminaire a ensuite été soumis à un atelier de validation réunissant toutes les parties prenantes clés, pendant lequel les résultats ont été examinés plus en détail grâce à l'engagement des parties prenantes et des débriefings avec l'équipe du projet.

1.4.4 Analyse des données

59. L'analyse des données s'est basée sur l'organisation, la comparaison et la synthèse systématiques des informations et des données obtenues à travers toutes les méthodes. L'évaluation a triangulé les informations afin de garantir un niveau minimum de validité des analyses. De plus, les évaluateurs ont apprécié les résultats du projet sur la base des preuves recueillies pendant l'évaluation.
60. Avant sa finalisation, le rapport préliminaire a été partagé avec les parties prenantes afin de permettre un niveau supplémentaire de triangulation des analyses et de favoriser l'appropriation des conclusions de l'évaluation. Cela a donné l'occasion à l'équipe de confronter les tendances issues de la collecte de données primaires aux réactions au groupe de contrôle, ce dernier étant en mesure de fournir des informations supplémentaires, de signaler les principales lacunes dans les données, les erreurs d'interprétation et de valider les résultats.

1.4.5 Confidentialité et code éthique de l'évaluation

61. L'évaluation a été réalisée conformément aux normes et standards du Groupe d'évaluation des Nations Unies (GNUE, 2016) ainsi qu'aux directives éthiques pour les évaluations dans le système des Nations Unies (GNUE, 2008).
62. Des garanties spécifiques ont été mises en place pour garantir la sécurité (tant physique qu'émotionnelle) des répondants et des collecteurs de données. Les considérations éthiques fondamentales pour la collecte des données avaient déjà été finalisées et intégrées dans la conception de l'évaluation. Plus précisément, les questions relatives aux droits, à la paix et à la sécurité sont susceptibles de constituer des informations sensibles. Ainsi, l'anonymat des personnes interrogées ainsi que la non-attribution de leurs réponses ont été soigneusement préservés. Certaines citations directes attribuées à leur auteur ont fait l'objet d'une autorisation écrite recueillie par l'équipe d'évaluation.
63. Les évaluateurs ont veillé à créer un «espace sûr» permettant à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont sentis exclus des activités du projet ou qui sont autrement vulnérables, de

s'exprimer. Pour chaque participant, le consentement éclairé à participer à l'évaluation a été recueilli.

1.5 Limites de l'évaluation

64. La réalisation de l'évaluation a été directement confrontée aux problématiques d'ordre sanitaire et sécuritaire. Tout d'abord, étant donné les restrictions aux voyages imposées par la pandémie de covid-19, les membres de l'équipe basés à l'étranger (M. Lafrenière et Mme Abi Khalil) n'ont pu se rendre sur le terrain. Leur appui a dû se faire à distance à travers des échanges de courriels et des téléconférences. Ils ont pu participer aux entretiens quand les moyens de communication le permettaient. Compte tenu de la faiblesse des infrastructures dans les capitales, leur participation a été très limitée. Les conditions des infrastructures de communication internes en RCA et au Tchad n'ont pas permis leur participation dans les rencontres avec les parties prenantes locales.
65. Les conditions sécuritaires dans les zones du projet ont également eu un impact notable sur l'évaluation. Après plusieurs retards dus à la situation sécuritaire, les consultants ont pu se rendre dans la zone du projet. Cependant, il ne leur a pas été possible de se rendre auprès de toutes les communautés de mise en œuvre du projet. Certaines mesures d'atténuation ont été adoptées, dont une triangulation via des appels téléphoniques aléatoires à des membres des organisations civiles dans les communautés de mise en œuvre du projet. Cependant, la faiblesse de la couverture téléphonique de la zone n'a pas permis de joindre un nombre significatif de personnes.
66. Au Tchad, l'évaluateur a pu interroger au total 55 personnes dont 15 femmes et 15 jeunes. En République centrafricaine l'évaluatrice a interrogé 101 personnes dont 26 femmes et 14 jeunes.

1.6 Structure du rapport

67. Après la présente section 1 dévolue à l'introduction, la section 2 présente l'historique et le contexte du projet; la section 3 expose les résultats de l'évaluation basés sur les questions d'évaluation, suivis par les enseignements tirés dans la section 4. Enfin, les conclusions et les recommandations sont présentées dans la section 5. Ces sections sont complétées par la liste des références citées dans le rapport, la bibliographie des documents consultés, la liste des personnes interrogées en appendice 1 et la matrice de l'évaluation en appendice 2.

2. Historique et contexte du projet

2.1 Contexte du projet

2.1.1 Présentation du contexte et des dynamiques de conflits

68. La transhumance est une composante essentielle de l'économie et de la culture en Afrique subsaharienne. Au Tchad, l'importance socio-économique du sous-secteur de l'élevage est indéniable avec: i) 94 millions de têtes de bétail toutes espèces confondues; ii) des flux annuels de revenus estimés actuellement à 140 milliards de francs CFA (francs de la communauté financière africaine); iii) 30 à 50 pour cent des exportations du Tchad; iv) 37 pour cent du produit intérieur brut agricole et 14 à 20 pour cent du produit intérieur brut national; et v) 40 pour cent de la population active et 70 pour cent de la population rurale qui en dépend. L'élevage procure notamment des revenus à la frange la plus défavorisée du point de vue des productions végétales (zone saharienne-sahélienne) et présente d'importants atouts et potentialités sur lesquels le pays peut fonder de réels espoirs pour assurer son développement de manière durable. Cependant, la hausse de la variabilité climatique de ces dernières années a des impacts négatifs conséquents sur les écosystèmes naturels ainsi que sur les moyens d'existence agro-sylvo-pastoraux. En RCA, l'élevage représente globalement près de 20 pour cent du produit intérieur brut national et 35 pour cent du produit intérieur brut agricole, alors que dans la région du nord, il représente plus de 50 pour cent du produit intérieur brut.
69. Avec 312 469 km² de surface pâturable, la RCA constitue une zone de pâture essentielle pour la survie du bétail de la sous-région d'Afrique centrale. Compte tenu de l'insécurité qui prévaut actuellement au Sahel, en lien avec la présence de groupes armés, les pasteurs du Tchad ont été contraints, pour des raisons de complémentarité des zones bioclimatiques (complémentarité de biomasse pâturable), d'effectuer la transhumance transfrontière pendant la saison sèche vers la RCA, dont les vastes prairies naturelles sont de plus en plus abondantes du nord au sud du pays à cette période. Ces mouvements de bétails vont bien au-delà de simples phénomènes climatiques saisonniers qui ne concerneraient que les pasteurs et leurs troupeaux venus d'ailleurs. Ils génèrent une véritable dynamique d'échanges culturels, sociaux et économiques entre les deux pays concernés. Les populations d'éleveurs nomades se déplacent de manière cyclique le long de divers couloirs traditionnels à l'intérieur, à l'extérieur et à travers les frontières, à la recherche de pâturages pour leur bétail. Ces mouvements sont souvent accompagnés de conflits, d'ampleur variable, avec les populations sédentaires présentes le long des parcours et ont un impact sur les communautés locales impliquées dans d'autres pratiques de subsistance.
70. Au Tchad, la résolution de ces conflits devient un véritable défi étant donné le manque d'équipement et de capacité dont disposent les autorités tchadiennes présentes à la frontière (services d'immigration et de sécurité, douane, services vétérinaires) afin d'assurer une gestion de la transhumance transfrontalière de manière sûre, digne et ordonnée. En RCA, une recrudescence des conflits agro-pastoraux est observée depuis la dernière crise politico-militaire de 2013 et suite à la multiplication des groupes armés le long des zones de transhumance. Les communautés frontalières supportent une grande partie de ce fardeau, car la dynamique des conflits retarde souvent les mouvements traditionnels, obligeant le bétail à se sédentariser pendant de longues périodes, épuisant ainsi les ressources déjà rares de la région et exacerbant les tensions entre les communautés qui accueillent déjà des populations déplacées.
71. Les raisons qui déclenchent des conflits entre éleveurs et populations résidentes ou entre éleveurs des deux côtés de la frontière portent notamment sur le foncier, la faible disponibilité en eau, la destruction des cultures, la difficile gestion des pâturages et des points d'eau, les représailles sur

le bétail, la stigmatisation des personnes de nationalité étrangère (centrafricaine au Tchad et vice versa), ainsi que la certification sanitaire du bétail². Les conflits sont aussi souvent exacerbés par des différences ethniques, linguistiques et religieuses, qui ont des conséquences secondaires plus importantes pour les communautés locales situées le long des couloirs de transhumance.

72. Au Tchad, l'administration locale et les autorités de gestion des frontières, en particulier les services postés aux frontières, n'ont pas souvent les capacités nécessaires pour améliorer l'organisation des mouvements de transhumance transfrontaliers. En RCA, aucune autorité institutionnelle en charge de la sécurité et de la gestion transfrontalière n'est présente dans la zone. Par conséquent, les organisations locales et régionales (comité de dialogue, associations d'éleveurs, chefferie traditionnelle) font souvent office de relais auprès des populations et des éleveurs, malgré leur faible capacité de gestion des conflits. Cela renforce l'influence des groupes armés qui perturbent les flux transhumants et provoquent la cessation des activités et des contrôles aux frontières. Toutefois, il convient de noter que le contrôle des frontières et la sécurisation des populations pastorales et rurales seront dévolus à l'avenir à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).
73. Il existe également une méfiance entre les différentes communautés transfrontalières et les éleveurs vis-à-vis des activités de transhumance qui sont perçues comme dévastatrices et sources de conflits agro-pastoraux. La seule présence de bétail sur les terres d'agriculteurs ou la crainte des maladies animales peuvent aboutir à des actes de représailles ou de violence intercommunautaires. Le foncier reste en outre une question particulièrement sensible dans les zones de transhumances qu'il convient de prendre en considération d'autant plus que les activités agro-pastorales constituent un atout important pour l'économie locale.
74. Le manque de dialogue sur la transhumance au sein de chaque pays et entre les deux pays a contribué à une augmentation de la violence provoquant des modifications dans les couloirs de transhumance traditionnels. Par ailleurs, la fermeture de la frontière entre la RCA et le Tchad depuis mai 2014 ainsi que l'arrêt des rencontres des commissions mixtes RCA-Tchad portant sur les questions de transhumance n'ont fait qu'aggraver le manque de dialogue transfrontalier. Depuis 2014, aucun dialogue institutionnel sur la question de la transhumance n'est en place entre le Tchad et la RCA alors qu'il serait essentiel pour faciliter une réponse coordonnée et durable sur les questions de conflits transfrontaliers.
75. La dynamique de genre dans le cadre de la transhumance semble être influencée par les us et coutumes ancestraux des différents groupes d'éleveurs et d'agriculteurs avec des conséquences spécifiques sur les femmes et sur les hommes en cas de conflit. La transhumance représente chez les hommes une occasion d'affirmation forte de leur valeur culturelle et individuelle. Les jeunes hommes et femmes des communautés de transhumance ont un accès limité au droit et une faible compréhension de leurs droits civils, en raison de la mobilité constante de leur communauté.
76. En RCA, jusqu'en 2012, les relations entre éleveurs autochtones et les autres communautés étaient bonnes dans l'ensemble, avec des niveaux d'intégration différents selon les régions. Ces relations étaient surtout économiques mais aussi socio-culturelles. Depuis mars 2013, les femmes et filles résidentes font l'objet d'actes de violence à l'égard des femmes affaiblissant les communautés avec des conséquences individuelles dramatiques. On note une recrudescence des pratiques néfastes exacerbées par les conflits (accusation de sorcellerie, mariage précoce, mutilations

² L'absence de certification du bétail entraîne souvent des taxes arbitraires et nécessite des indemnités élevées de la part des éleveurs, ce qui est souvent contesté, entraînant des affrontements violents, une taxation arbitraire et la non-reconnaissance des certificats par des groupes armés actifs dans le nord de la RCA.

génitales féminines, etc.) qui sont également la conséquence de la perte du rôle de protection exercée par les communautés. Dans le contexte centrafricain, marqué par certaines normes culturelles et juridiques discriminatoires à l'égard des femmes, une extrême pauvreté, une insécurité généralisée, des déplacements forcés et un système de prévention et de répression faible, la question de la violence à l'égard des femmes reste un problème majeur. Les femmes font souvent l'objet de prédation de la part des groupes armés mais sont également actives et au service des hommes en armes.

2.1.2 Objectif du projet

77. L'objectif du projet était de renforcer le dialogue et la paix au niveau communautaire pour la prévention et la gestion des conflits entre communautés agro-pastorales en favorisant le renforcement des institutions nationales et organisation locales, y compris les secteurs de la sécurité nationale et des ministères de l'élevage et de l'agriculture, à travers: i) une information et des services accrus; ii) l'amélioration d'une perception positive des groupes marginalisés dans les dynamiques de transhumance; iii) un dialogue accru intercommunautaire; et iv) le renforcement du dialogue institutionnel et politique sur les dynamiques de transhumance entre les deux pays.

2.1.3 Mise en œuvre

78. Le projet a été mis en œuvre en RCA dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Nana-Gribizi et dans la sous-préfecture de Kabo (région d'Ouham) à partir du Bureau de Kaga-Bandoro. Au Tchad, le projet a été mis en œuvre dans la région du Moyen-Chari (chef-lieu Sarh) et du département de la Grande Sido (chef-lieu Maro), et mis en œuvre à partir du Sous-Bureau de Sarh. Le projet a débuté en octobre 2018 pour une période de 18 mois et a bénéficié d'un budget de 3 000 000 dollars des États-Unis. Cette évaluation couvre toute la période de mise en œuvre du projet.

2.1.4 Résultats attendus

79. Les résultats attendus du projet sont articulés autour de trois axes principaux:

- i. Les stratégies de réponse et de résilience sont renforcées et facilitées par des données fiables de la cartographie de la mobilité pastorale.
- ii. Les communautés et les acteurs clés contribuent activement à la prévention et la gestion des conflits liés à la transhumance et les comités de dialogue sont renforcés dans les zones transfrontalières.
- iii. La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour de la transhumance entre les deux pays est appuyé.

2.1.5 Produits attendus

80. **Résultat 1:** les stratégies de réponse et de résilience sont renforcées et facilitées par des données fiables de la cartographie de la mobilité pastorale.

- i. Produit 1.1: la mobilité pastorale est décrite à travers les collectes de données bimestrielles.
- ii. Produit 1.2: les mouvements transfrontaliers de populations mobiles et transhumantes sont désormais sûrs et facilités par les agents locaux impliqués dans la chaîne de sécurité.

81. **Résultat 2:** les communautés et les acteurs clés contribuent activement à la prévention et à la gestion des conflits liés à la transhumance et les comités de dialogue sont renforcés dans les zones transfrontalières.

- i. Produit 2.1: les mécanismes de dialogue communautaire et de la consolidation de la paix sont facilités et renforcés dans les zones transfrontalières.
- ii. Produit 2.2: le dialogue intercommunautaire entre agriculteurs et éleveurs et entre éleveurs des deux pays est renforcé à travers des initiatives conjointes d'appui au bétail.

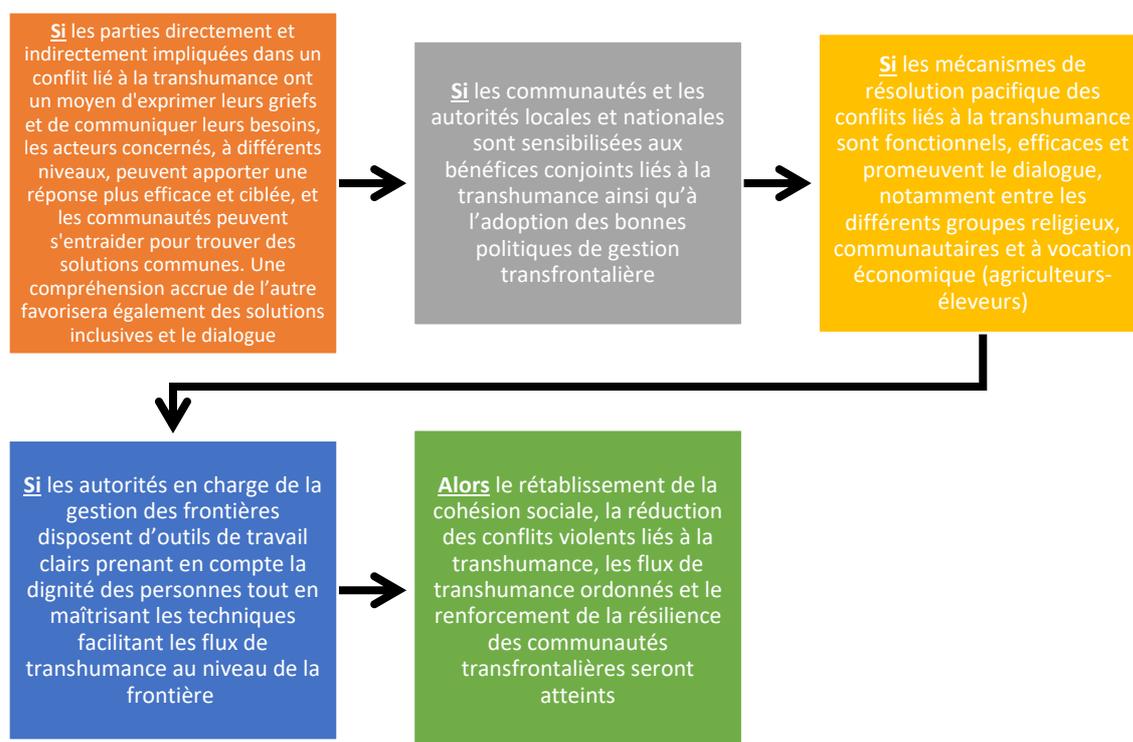
82. Résultat 3: la gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour de la transhumance entre les deux pays appuyé.

- i. Produit 3.1: renforcement des capacités de gestion de frontières à travers la formulation de procédures opérationnelles standard et l'appui en équipement.
- ii. Produit 3.2: les plates-formes de dialogue sur la transhumance transfrontalière et les mécanismes de coordination entre la République centrafricaine et le Tchad sont renforcés à travers une communication régulière.

2.2 Théorie du changement

L'approche et la stratégie du projet étaient basées sur la théorie du changement présentée en figure 1.

Figure 1. Théorie du changement du projet



3. Observations

3.1 Pertinence du projet

Dans quelle mesure la conception du projet est-elle adaptée au contexte local et aux priorités des groupes cibles? Dans quelle mesure le projet a-t-il été réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix dans les pays telles que définies par les gouvernements et les Nations Unies?

Observation 1. En République centrafricaine, le projet est bien aligné sur les politiques et stratégies nationales en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale. Il est aligné sur les priorités de la FAO, du Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) et du PBF. La zone d'intervention ciblée est très pertinente pour les interventions de gestion des conflits liés à la transhumance.

83. Le projet s'aligne sur les objectifs du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en RCA 2017-2021³ (République centrafricaine, 2017), notamment: soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation, et renouveler le contrat social entre l'État et la population. Le projet est également cohérent avec les priorités de la FAO dans le pays et notamment avec le domaine prioritaire 1 du Cadre de programmation par pays (FAO, 2015) relatif à l'appui institutionnel et au renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole et rural. Le projet s'intègre dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement en RCA (Système des Nations Unies en République centrafricaine, 2018) pour la période 2018-2021 à travers le premier pilier identifié, à savoir la consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale et le troisième pilier, à savoir le relèvement économique durable. Le projet s'inscrit dans le domaine prioritaire 2.3 du PBF relatif à la prévention et à la résolution des conflits (PBF, 2017).

84. La zone d'intervention ciblée par le projet est très pertinente pour intervenir sur la diminution des tensions relatives à la transhumance. En prenant en compte la zone nord-est de la République centrafricaine et le département de la Grande Sido du côté tchadien, les bureaux de la FAO et de l'OIM des deux pays reprennent précisément les anciens tracés des mouvements transfrontaliers des éleveurs des deux pays. En effet, les couloirs de transhumance utilisés par les éleveurs ont été déterminés dans les années 1960 et correspondent encore à leur passage habituel. Outre les tensions et violences liées à la transhumance, les zones couvertes par le projet font face à des défis sécuritaires importants: présence des Ex-Séléka et plus récemment des membres de la Coalition des patriotes pour le changement et ce, malgré une présence solide de la MINUSCA à travers ses contingents (Kaga Bandoro, Batangafo, Mbrés, Ndomété, Ndélé, Bamingui) mais aussi ses bureaux de terrain (Kaga Bandoro, Ndélé).

Encadré 1. Témoignage du chef de canton de Maro, Tchad

«Les zones choisies sont les bonnes car ce sont les cantons qui regroupent un nombre important d'éleveurs et ce sont aussi les grandes zones de conflit.»

85. Dans les deux pays, les activités introduites par le projet répondent aux besoins locaux. Il existe en effet un déficit de documentation sur le déroulement des activités transhumantes transfrontalières ainsi qu'une faible communication politique entre le Tchad et la RCA sur les

³ Le Plan national prend en compte ces attentes et aspirations de la population dans son pilier 1, à savoir «Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation», et traite directement la question de la transhumance dans son pilier 2 «Renouveler le contrat social entre l'État et la population» à travers son objectif 3 relatif à la sécurité alimentaire et la résilience qui vise notamment le résultat suivant: «La coexistence pacifique entre éleveurs et agriculteurs est effective à travers la mise en place des structures de gestion concertées de la transhumance».

enjeux de la transhumance, d'où la pertinence d'une cartographie de mobilité pastorale. Par ailleurs, l'insuffisance de dialogue transfrontalier a été amplifiée par la fermeture de la frontière entre la RCA et le Tchad depuis mai 2014 et l'absence de rencontres des commissions mixtes RCA-Tchad portant sur les questions de transhumance. Les tensions au sein des populations sédentaires et des éleveurs sont récurrentes, d'où la pertinence des objectifs du projet visant à renforcer les capacités et l'implication des communautés et acteurs locaux à la prévention et la gestion des conflits liés à la transhumance.

Observation 2. Au Tchad, le projet s'intègre dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF 2017-2021). Il est aligné sur les priorités du Gouvernement tchadien. Le ciblage géographique est pertinent étant donné les problématiques dans ces zones.

86. Le projet s'intègre dans l'UNDAF 2017-2021 (Système des Nations Unies au Tchad, 2017). Plus précisément, il s'aligne sur le résultat stratégique 2 «Protection sociale, durabilité et gestion des crises» et sur le résultat stratégique 3 «Gouvernance, paix et sécurité». Le projet s'aligne sur les objectifs stratégiques du Plan de développement national du Tchad (PND 2017-2021, Ministère de l'économie et de la planification du développement, 2017) visant à développer une économie diversifiée et compétitive et à améliorer la qualité de vie de la population tchadienne. Le projet est également cohérent avec le Plan national de développement de l'élevage 2017-2021 (Ministère de l'élevage et des productions animales, 2017) notamment en termes de sécurisation de la mobilité et des espaces pastoraux et agro-pastoraux, d'une meilleure articulation des aménagements et de la sécurisation des axes de transhumance et de commercialisation.
87. La zone retenue est qualifiée par les techniciens du Ministère en charge de l'élevage comme celle étant la plus utilisée du pays pour l'élevage et la transhumance. En effet, depuis plusieurs décennies, les éleveurs tchadiens à la recherche de pâturages descendent vers la zone équatoriale, souvent plus arrosée en pluie. Ainsi, le couloir de transhumance retenu dans le cadre de ce projet apparaît approprié car il reprend l'ancien couloir de 1962 tracé par l'État tchadien dans le cadre du suivi des mouvements de transhumance. Selon le chef de canton de Maro, c'est aussi le couloir transfrontalier le plus connu des éleveurs transhumants. Les autorités départementales avaient été consultées avant le lancement du projet en utilisant la cartographie des couloirs de transhumance détenue par PASTOR-Sud (projet financé par l'Union européenne ayant balisé les premiers kilomètres du couloir). De plus, les statistiques du dernier recensement général de l'élevage au Tchad qui s'est déroulé de 2012 à 2015 sur toute l'étendue du territoire national publié par le Ministère de l'élevage et de la production animale et la FAO, montrent que les provinces du Salamat et du Moyen-Chari jusqu'à la frontière centrafricaine sont les plus vastes et intenses zones de transhumance du pays.

Encadré 2. Témoignage d'Ibrahim Senoussi, Sultan Maire de Ndélé, République centrafricaine

«Notre plus grand défi est aujourd'hui de réussir à faire la différence entre les transhumants armés, les membres de la Coalition des patriotes pour le changement et nos frères transhumants avec qui nous avons toujours évolué dans la paix et la compréhension mutuelle.»

88. Le choix du Moyen-Chari est lié, quant à lui, à la fréquence des conflits très récurrents entre agriculteurs et éleveurs d'une part et entre éleveurs autochtones d'autre part mais aussi au haut niveau d'afflux des transhumants venus de la RCA qui, en raison de la situation sécuritaire, sont restés plus longtemps dans les aires de stationnement. Compte tenu de l'insuffisance de pâturages, plusieurs cas de conflits ont été signalés et les ministères sectoriels (plan et coopération, élevage et agriculture) ont orienté d'un commun accord le projet dans cette zone. Par ailleurs, cette dynamique justifie également l'approche transfrontalière du projet.

Observation 3. L'approche du projet a mis l'accent sur la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la diminution des conflits liés à la transhumance. Cette approche s'est avérée ambitieuse étant donné la durée limitée du projet et certaines réalités socio-culturelles défavorables.

89. Le projet a ciblé la participation active de ces groupes, en insistant sur l'importance des principes d'inclusion et de participation. L'approche semble avoir été trop ambitieuse étant donné la durée limitée du projet et certaines réalités socio-culturelles peu propices à la participation des femmes et des jeunes. Ainsi, en termes de mise en œuvre, les visites sur le terrain et les discussions avec les membres des comités ainsi qu'avec les jeunes et les femmes permettent de confirmer que certaines valeurs traditionnelles et certains facteurs socio-culturels ont été un frein aux principes d'inclusion et que le projet ne semble pas avoir réussi à les transformer. Les acteurs des zones du projet ont souligné qu'ils disposaient déjà de mécanismes traditionnels de résolution de conflits, impliquant principalement les hommes et les chefs traditionnels. La participation des femmes, selon eux, n'était pas possible pour diverses raisons dont la sécurité et le manque de temps en raison des tâches qui leur sont dévolues au quotidien. Selon une majorité de personnes interrogées, il aurait été opportun de développer une approche pouvant permettre de mieux cerner en amont ces dynamiques afin de proposer une stratégie prenant en compte les traditions et se basant sur une consultation approfondie des acteurs et bénéficiaires.

Encadré 3. Témoignage au village Botto, République centrafricaine

«La peur de voir les partenaires partir avec les financements et les projets nous pousse à accepter des approches que nous comprenons mais que culturellement nous ne pouvons accepter.»

3.2 Efficacité du projet

Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint son objectif et ses résultats?

Observation 4. En République centrafricaine, la cartographie de la mobilité pastorale a été appréciée; elle représente un outil de planification utile pour l'équipe du projet et pour les intervenants dans le secteur.

90. Comme prévu dans le document de projet, la division en charge de la matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix)⁴ de l'OIM de Bangui a fourni une carte permettant de matérialiser la collecte de données pendant la période considérée (du 1^{er} janvier 2020 au 15 février 2020). Cette cartographie a permis de mettre en exergue une description précise des dynamiques de transhumance sur les axes des préfectures de la Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran et de l'Ouham, plus spécifiquement dans 129 localités. De même, pendant la phase de collecte d'informations, la parole a été donnée aux communautés afin qu'elles s'expriment sur leurs besoins et sur les difficultés ainsi que sur les défis à relever pour une transhumance sécurisée et organisée. Sur le terrain, l'utilité de cette étude de suivi est reconnue par les communautés, les chefs communautaires ainsi que les groupements d'éleveurs et d'agriculteurs. Ces derniers y voient une opportunité pour mieux comprendre la dynamique de transhumance au-delà de leur connaissance du terrain. L'identification des couloirs de transhumance a permis de démarrer un travail de collaboration stratégique pour la réhabilitation de ces couloirs.

⁴ La matrice de suivi de déplacements est un système développé par l'OIM permettant d'identifier et de suivre les mouvements de populations. En RCA, cette matrice procède aux suivis des catégories de personnes suivantes: personnes déplacées internes, retournés de RCA (anciennes personnes déplacées internes) et retournés d'autres pays (principalement les Centrafricains qui avaient été déplacés ou avaient migré à l'étranger). Les données collectées sont partagées avec les partenaires du gouvernement pour encourager leur engagement et les appuyer dans la gestion de mouvement sur le territoire.

91. Du côté tchadien, l'OIM a diligenté une étude visant à cartographier la zone du projet avec la localisation des infrastructures à proximité des ferricks et de certains villages de sorte que les communautés hôtes et les communautés transhumantes puissent bénéficier des réalisations du projet. Selon les rapports du projet, deux nouvelles cartographies des mouvements de transhumance ont été réalisées avec la participation de la Confédération des organisations professionnelles des pasteurs et acteurs de la filière bétail au Tchad (COPAFIB). Contrairement à la RCA, les couloirs de transhumance du Tchad avaient été identifiés au cours des premières années suivant l'indépendance, ce qui a facilité l'établissement de la cartographie de la mobilité pastorale dans le département de la Grande Sido dans lequel intervient le projet. L'OIM a construit un poste frontalier équipé mais non opérationnel en raison de la situation sécuritaire à la frontière des deux pays qui affecte sévèrement l'efficacité de cette activité.

Observation 5. Le projet a permis à la République centrafricaine et au Tchad de reprendre le dialogue institutionnel et politique au niveau local et transfrontalier sur la problématique des conflits liés à la transhumance.

92. Au niveau de Bangui et des autorités nationales, le Ministère de l'élevage reconnaît que le projet a permis de redynamiser la commission mixte avec le Tchad. En effet, suite aux crises successives au niveau des frontières, la commission était restée inactive malgré les besoins d'atténuer les tensions entre les deux pays relativement aux dynamiques conflictuelles de transhumance. Ainsi, une première réunion de transhumance transfrontalière entre la RCA et le Tchad a eu lieu à N'Djaména en décembre 2019. Elle a été organisée par le Gouvernement du Tchad en collaboration avec la FAO, l'OIM et le Gouvernement de la RCA. Une seconde réunion s'est tenue en mars 2020 à Maro, au Tchad, organisée par le Ministère de l'élevage et des productions animales de la République du Tchad en collaboration avec les bureaux de la FAO des deux pays. Bien que la tenue de cette réunion soit un résultat important, son impact concret sur les conflits et la transhumance reste à déterminer.

Observation 6. Grâce au projet, les communautés et les acteurs clés jouent un rôle dans la prévention des conflits liés aux mouvements transfrontaliers. Des comités de gestion sont mis en place et contribuent à un dialogue communautaire.

93. En RCA, les acteurs clés tels que des enquêteurs issus de la communauté, des chefs communautaires, des membres des autorités locales et des membres des comités de mise en œuvre préfectorale⁵ (environ 50) ont été formés sur des sujets sensibles liés à la violence à l'égard des femmes et à la gestion de conflits. Le fait que les capacités des comités de mise en œuvre préfectorale aient été renforcées sur les dynamiques liées à la transhumance permet de soutenir la stratégie nationale du Gouvernement centrafricain et des partenaires qui voient en ces comités des acteurs communautaires clés pouvant contribuer à prévenir et à résoudre les crises en RCA. À Ndélé au nord de la RCA, on note que ces comités sont mobilisés en cas de tensions ou de violence impliquant les membres de différentes communautés socio-professionnelles. Ils travaillent de concert avec les autorités locales et les représentants des éleveurs et agriculteurs pour une résolution pacifique des crises. De plus, selon les entretiens réalisés, les populations semblent en avoir une bonne opinion et se fier à leurs capacités à résoudre les conflits. Un des défis principaux du projet était de s'assurer de prendre en compte la dualité entre restauration de l'autorité de l'État et construction de la paix, ce qu'il a réussi à faire en impliquant à la fois les autorités nationales, les autorités locales ainsi que les communautés et acteurs de l'insécurité liés à la transhumance, en les fédérant autour de la résolution des conflits liés à cette dernière.

⁵ Ces comités ont été formés suite aux accords de paix et ont pour mandat la mise en œuvre et le suivi de ces accords.

94. Les formations des «Champions de la paix» et des «Comités locaux de paix» dans le Bamingui-Bangoran (Ndélé) ont bien été dispensées, ainsi que celles au profit des représentants des structures locales de paix (49 personnes dont 32 hommes et 17 femmes). De plus, les formations destinées aux chefs communautaires portant sur la gestion des rumeurs, les systèmes d'alertes précoces, l'éducation à la paix et les techniques de transformation des conflits semblent également avoir été réalisées et appréciées.
95. Au Tchad, les agents de la police frontalière ont bénéficié de formations liées à la gestion pacifique des frontières. En effet, quatre formations sur le Système d'analyse des données et des informations migratoires (MIDAS) dans le cadre de l'appui au renforcement des capacités de gestion pacifique des frontières ont eu lieu à Maro, N'Djaména, Sarh incluant les policiers, les superviseurs, les chefs traditionnels et les autorités locales. Le projet a aussi outillé les comités pour renforcer leurs capacités à gérer les conflits, en commençant par une formation avec l'Organisation non gouvernementale (ONG) Coopération internationale italienne qui a élaboré le manuel de gestion de conflit avec l'appui des services techniques de l'État (services de l'élevage et Agence nationale d'appui au développement rural ANADER).
96. Il ressort de l'analyse des activités et des entretiens avec les comités de prévention et de gestion des conflits, qu'en dehors de leur prérogatives liées à la transhumance, les membres de ces comités sont souvent sollicités pour la résolution des conflits sociaux dans les villages relevant de leurs territoires d'action. Dans le ferrick Bilal par exemple, la représentation de l'association des éleveurs a été nommée comme médiateur du ferrick pour la résolution des conflits conjugaux en lieu et place du chef de village qui jouait jusqu'alors ce rôle. Au Tchad, le renforcement des capacités des comités de prévention et de gestion des conflits dans la Grande Sido a été d'une efficacité réelle, à tel point que les départements voisins de cette partie du Tchad les ont sollicités pour un partage d'expérience. La FAO et certains partenaires du projet sont donc interpellés pour la perpétuation de ce modèle de résolution des conflits liés à la transhumance. Des constats, basés sur des entretiens lors des visites de terrain, indiquent qu'au Tchad, le projet a permis d'améliorer la cohésion sociale entre les communautés hôtes et les communautés transhumantes. Avant l'intervention du projet, la zone de la Grande Sido constituait l'épicentre des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Observation 7. Un manque de coordination et de synergie entre les autorités locales et les communautés (mais aussi avec les partenaires de mise en œuvre) a réduit l'efficacité du projet relativement à ces objectifs de renforcement du rôle de l'État dans la zone.

97. En RCA, de nombreux membres des comités locaux ont mentionné ne pas être au courant des actions menées par les institutions nationales dans le cadre du projet. Si cela n'affecte pas leurs actions et leurs activités au niveau local, cela met en revanche en exergue le manque de mécanismes favorisant la collaboration entre ces entités afin de rendre tangibles les objectifs du projet et de les atteindre. Une volonté réelle d'implication des acteurs nationaux (Ministère de l'élevage, Agence nationale de développement de l'élevage, Fédération nationale des éleveurs centrafricains) semble avoir existé, mais elle est limitée par leur manque de connaissance et d'expertise sur la construction de la paix en lien direct avec leur secteur d'activité. Ce volet du projet (construction de la paix) avait été confié à des ONG qui semblent avoir insuffisamment développé la coordination avec les acteurs nationaux lors de la mise en œuvre et le suivi des activités. On note qu'au niveau du Ministère de l'élevage, de l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE) et de la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC), les personnes interrogées ont montré une connaissance vague des actions menées par l'OIM, l'ONG VERCA et les comités locaux. De plus, il semble que la coordination entre l'OIM et la

FAO ait été également limitée. Au Tchad, par exemple, l'équipe d'évaluation n'a pu prendre connaissance que de cinq rapports de réunion de coordination.

98. D'autres facteurs auraient également affecté l'efficacité du projet comme la pandémie de covid-19 qui a conduit à la suspension de certaines activités du projet et en particulier des activités transfrontalières. Cette situation a créé un sentiment d'abandon de la part des membres des comités qui notent que cela a eu pour conséquence de décourager un grand nombre de leurs membres à s'impliquer dans les activités du projet. De plus, certains informateurs (membres des comités, chefs locaux) ont noté que les comités n'ont pas été équipés en moyens de déplacement (moto ou vélo) et que les rencontres avec leurs homologues tchadiens n'ont pas été effectives. Ce manque de matériel semble avoir limité leur motivation et leur capacité à se rendre sur le terrain pour gérer les crises.

3.3 Efficience du projet

Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats?

Observation 8. Bien que l'efficience du projet ait été acceptable, les entretiens et l'analyse des rapports d'avancement semblent indiquer que le projet n'a pas pu exécuter l'ensemble des activités prévues et, sur le terrain, les avis divergent sur les activités réalisées (selon les bénéficiaires) et celles qui restent à réaliser.

99. Au Tchad, le document du projet prévoyait un nombre important d'activités en faveur des communautés hôtes ainsi que des communautés de transhumants. Au moment de la visite de terrain de l'équipe, la réception de certaines infrastructures n'était pas achevée car certains équipements de rétention d'eau réalisés n'étaient pas conformes au cahier des charges. Le document de projet prévoyait la réalisation de quatre bassins de rétention d'eau et de quatre puits pastoraux. L'équipe d'évaluation, après observation et entretiens avec les responsables du suivi des travaux, a constaté que dans l'exécution du projet le nombre des bassins est passé de quatre à deux, alors que le nombre de puits pastoraux est passé à six⁶. Le principal objectif de la construction des bassins de rétention est de pallier l'errance des troupeaux dans les zones de culture maraîchère des populations hôtes ce qui est un mécanisme efficace de prévention des conflits.
100. Les contributions des deux organisations de mise en œuvre étaient complémentaires. Bien que les deux organisations semblent avoir eu un niveau de coordination limité, celles-ci semblent avoir respecté le calendrier de mise en œuvre. Les personnes interrogées n'ont fait état dans la mise en œuvre du projet d'aucun retard causé par des retards de l'autre organisation. Les cartographies produites avec l'appui de l'OIM aurait permis à la FAO d'entreprendre des consultations et des activités avec les autorités nationales et locales sur la base d'informations pertinentes et inédites.
101. Au Tchad, le projet s'inscrit dans le cadre logique d'orientation des projets agro-pastoraux de l'État tchadien et, dans une certaine mesure, est aligné sur l'orientation sous-régionale puisqu'il intègre aussi la dimension transfrontalière avec la RCA. Cette approche transfrontalière requiert

⁶ La documentation consultée ne fournit pas d'explications sur ces différences. La FAO de son côté justifie l'augmentation du nombre des puits par le fait que l'offre financière de l'entreprise ayant réalisé les travaux était en deçà de l'enveloppe prévu pour la réalisation de ces ouvrages, raison pour laquelle le nombre de puits est passé de quatre à six. En revanche, pour les bassins de rétention d'eau, la FAO explique que ce sont les chefs de canton qui ont demandé de ne pas les réaliser car des bassins naturels existaient déjà.

des mécanismes solides de partage d'information entre les différents intervenants du projet. Malgré les efforts soutenus et le souci de coordination, l'équipe d'évaluation a cependant constaté certaines défaillances car les intervenants au projet ne semblent pas tous détenir le même niveau d'information ce qui aura fort probablement joué sur la cohérence et l'efficacité des actions entreprises.

102. Le niveau de réalisation des produits introduits par le projet varie d'une activité à l'autre, tel qu'illustré dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2. Niveau de réalisation des produits au Tchad

Tchad	Niveau de réalisation
Cartographie de la mobilité pastorale	100 %
Mise en place et suivi des points de suivi des flux	50 %
Sensibilisation des autorités locales aux activités illicites liées à la transhumance	100 %
Mise en place et renforcement de capacité technique, matérielle, juridique et de gestion des comités	100 %
Sensibilisation de masse des éleveurs transhumants, semi-nomades et agriculteurs sur la vaccination du cheptel, la complémentarité éleveurs/agriculteurs, la gestion des ressources naturelles et l'importance du dialogue intercommunautaire	60 %
Facilitation de l'accès aux ressources pastorales pour l'ensemble des usagers par la mise en place de mode de gestion équitable des ouvrages par les usagers et la collectivité	75 %
Équipement de certains postes frontières en kits du système d'analyse des données et des informations migratoires (MIDAS) pour améliorer la collecte des informations concernant les mouvements de transhumances	80 %
Facilitation de l'organisation de quatre réunions transfrontalières au Tchad et en République centrafricaine	50 %
Formation de 39 agents du système de gestion des frontières	165 %
Taux de prise en compte du genre dans le projet	Non renseigné

Tableau 3. Niveau de réalisation des produits en République centrafricaine

République centrafricaine	Niveau de réalisation
Établir des sites de collecte de données par le biais de discussions sur les informations clés, d'un examen documentaire et d'une évaluation sur le terrain	90 %
Développer la collecte de données, les questionnaires et former les collecteurs de données	80 %
Collecter des données (initiales et tous les deux mois)	95 %
Publier les résultats dans des rapports narratifs accompagnés de tableaux de bord à travers différentes plates-formes publiques et les refléter dans la carte initiale pour des mises à jour interactives à des fins de suivi des tendances	100 %
Identifier les couloirs de transhumance à réhabiliter par des partenaires comme la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) qui s'est déjà engagée à mener à bien cette tâche dans la région cible en République centrafricaine	100 %
Acquérir une meilleure compréhension des différentes catégories de population transhumante	85 %
Réaliser une cartographie des principales parties prenantes	100 %
Évaluer les besoins pour redynamiser la «commission mixte» République centrafricaine-Tchad et promouvoir le dialogue et la collaboration transfrontaliers	50 %

République centrafricaine	Niveau de réalisation
Élaborer, en coordination avec les principales parties prenantes, un plan de promotion du dialogue et de la consolidation de la paix comprenant un volet transfrontalier	80 %
Mener des campagnes de sensibilisation pour informer les populations des activités et faire passer des messages de coexistence pacifique notamment à travers des spots radio	75 %
Animer un atelier avec les principales parties prenantes pour formuler des recommandations pour une intervention future afin de promouvoir le dialogue et le mécanisme de consolidation de la paix sur la base des enseignements tirés de ce projet	70 %
Faciliter la vaccination ad hoc des animaux dans des zones stratégiquement identifiées comme vecteur de dialogue accru, en incitant les acteurs à se concerter	75 %

3.4 Impact du projet

Quelles contributions aux résultats ou à l'impact initial en termes de cheminements vers la paix peuvent être attribuées aux interventions du projet?

Observation 9. Au Tchad, les impacts du projet se manifestent à travers la réalisation d'infrastructures et une cohésion sociale renforcée.

103. La cartographie pastorale de la zone révèle que les conflits sont souvent liés à la gestion des ressources naturelles telles que l'eau, au pâturage et aux mouvements de transhumance des éleveurs nomades. En construisant les puits pastoraux et les bassins de rétention d'eau dans le département de la Grande Sido, les autorités traditionnelles et administratives ainsi que les responsables des comités ont affirmé que ces infrastructures ont permis de réduire les conflits dans la zone.

Encadré 4. Témoignage du chef de canton de Maro, Tchad

«Le projet a diminué nettement les conflits car pour résoudre un conflit, le comité (un représentant des éleveurs et un représentant des agriculteurs) descend rapidement sur le terrain y compris dans les zones les plus reculées. Moi, en tant que chef de canton, je ne joue que le rôle de conseiller et j'ai constaté qu'ils sont motivés malgré le manque de moyens financiers pour les encourager à mieux

104. De plus, les infrastructures ont amélioré le respect des couloirs de transhumance. Ainsi, les éleveurs n'occupent plus l'espace réservé à la culture et, inversement, les cultures n'obstruent plus le passage des animaux. Les informateurs affirment qu'aucun cas de conflit avec mort d'homme n'a été enregistré jusqu'à maintenant, alors que c'était fréquent avant la réalisation de ces infrastructures. Les tracés balisés des couloirs de transhumance permettent aussi d'éviter l'errance des animaux et facilitent la détermination des responsabilités à l'occasion de conflits. À ce niveau, les comités ont entrepris des campagnes de sensibilisation à l'endroit des éleveurs en provenance de la RCA pour les inciter à emprunter les couloirs de transhumance. Le chef de canton et les membres du comité cantonal ont aménagé des aires de stationnement à cet effet afin de limiter les tensions créées par le retour d'un grand nombre d'éleveurs partis en RCA.
105. L'engagement des membres des comités d'entente et de gestion des conflits a promu la cohésion sociale au sein des communautés. Les comités se mobilisent et agissent avec succès comme premier intervenant lors des conflits permettant ainsi d'apaiser les tensions avant que celles-ci ne montent en épingle et ne deviennent des sources de violence.

Encadré 5. Témoignage de Timoléon, Président du comité des sages à Batangafo, République centrafricaine

«Il y avait un problème entre agriculteurs et éleveurs dans la zone. Le projet ne corrige ou ne résout pas tout. Mais avec ce projet, on assiste au moins à une cohabitation entre les deux groupes, on voit des parcelles cultivées ce qui n'était pas le cas avant car il y avait des destructions de champs par les animaux. Il y avait des cas de tueries anarchiques, des cas de destructions des champs par le bétail liés à la présence de groupes armés et d'autres bandes sur le chemin de transhumance fait par l'état»

Observation 10. En République centrafricaine, l'impact du projet est visible sur les questions liées à l'intégration de la thématique de la violence à l'égard des femmes et sur la baisse du nombre et du niveau de violence des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

- 106.** En effet, le projet a permis de mettre en lumière la thématique de la violence à l'égard des femmes liée à la transhumance à travers les espaces d'échanges qui ont été créés et qui ont permis aux femmes de s'exprimer sur cette question. De nouveaux projets, développés et mis en œuvre récemment, ont également intégré cette thématique dans leurs activités (Programme alimentaire mondial, Norwegian Refugee Council, International Rescue Committee).
107. Selon les personnes interrogées, pendant la période de mise en œuvre du projet et jusqu'au moment de l'évaluation, on assistait à l'amélioration de la cohabitation pacifique et à la baisse des conflits agriculteurs-éleveurs et agriculteurs-agriculteurs. Le rôle intermédiaire des chefs communautaires a permis de reprendre en main la gestion des crises et de recréer un cadre formel de gestion et de résolution des crises en opposition aux mécanismes mis en place par les groupes armés. Le lien de cause à effet direct entre ces changements et le projet reste quand même difficile à apprécier en raison, par exemple en RCA, du nombre significatif d'initiatives de cohésion sociale et de construction de la paix réalisés en parallèle dans les zones du projet.
108. Cependant, cet impact positif du projet a été amoindri par les violences dans la zone attribuées au groupe armé de la Coalition des patriotes pour le changement. Ces violences ont eu un impact sur la dynamique des conflits dans la zone faussant de fait l'analyse de conflit élaborée au début du projet. Leur repli dans la forêt en raison de la présence des forces armées centrafricaines et de leurs alliés a semé la confusion chez l'ensemble des acteurs impliqués dans la transhumance dans les zones du projet. Ainsi, il semble que les membres de la Coalition des patriotes pour le changement se soient organisés pour acheter des bêtes et se fondre dans les déplacements des transhumants. Par ailleurs, le lien de confiance entre les transhumants étrangers et les éleveurs centrafricains reste très difficile à établir en raison de l'évolution de la crise. En effet, il semble que des groupes armés qui ont rejoint les éleveurs transhumants monétisent leur protection.

Encadré 6. Témoignage du préfet de Marouin, Tchad

«Les puits et les points de rétention d'eau ont permis de réduire les conflits dans la zone où se trouvent des agriculteurs de cultures maraîchères qui sont détruites lors du passage des troupeaux pour s'abreuver au fleuve. Avec ces infrastructures, il y a moins de passage de troupeaux, donc moins de

3.5 Durabilité et pérennisation des résultats du projet

Les transformations induites par le projet permettront-elles de prévenir et gérer durablement les conflits?

Observation 11. Les résultats en termes d'appropriation et de durabilité sont mitigés et varient d'un pays à l'autre.

109. Au Tchad, le niveau d'appropriation du projet se manifeste par la capacité et la volonté des comités d'entente et de gestion d'être les premiers intervenants pour la résolution des conflits liés à la transhumance. La justice constitue la dernière étape du cycle de résolution de conflit dans les cas où les protagonistes ne trouveraient pas de solution à l'amiable. Selon les personnes interrogées, le nombre de conflits porté devant la justice a considérablement été réduit grâce aux interventions du projet. Ainsi, la médiation auprès des éleveurs et agriculteurs est l'une des stratégies du projet ayant eu un impact réel dans la résolution des conflits. Ces interventions sont renforcées par la construction d'infrastructures pastorales ayant une incidence directe sur les vecteurs de conflits.
110. Au Tchad, des solutions endogènes sont pilotées pour permettre d'améliorer l'efficacité, la pérennité et l'impact des comités. Ainsi, dans les comités, 10 pour cent sont prélevés sur les frais de compensation des dommages subis permettant de défrayer les coûts liés à la prestation de services et de couvrir les frais pour leur déplacement et leur temps. Cette modalité pourrait représenter un mécanisme de financement pérenne qui permettrait la poursuite de ces médiations dans le temps.
111. En RCA, bien que les bénéficiaires reconnaissent et apprécient certaines activités du projet, ils ne semblent plus impliqués dans le suivi des activités et des initiatives mis en place par le projet. Toutefois, quelques membres des comités appuyés par le projet sont maintenant appuyés par de nouvelles initiatives financées par d'autres bailleurs (Union européenne) ce qui permet de maintenir les efforts dans le temps et d'ancrer plus profondément les transformations réalisées par le projet. En revanche, certains acquis, comme par exemple le renforcement des capacités pour la gestion des conflits, pourraient laisser une empreinte dans la cohésion sociale locale. C'est ce qui fait dire au chef de canton de Maro: «La justice n'intervient que lorsque le comité n'arrive pas à résoudre le problème malgré l'intervention du préfet».

3.6 Cohérence et dimension catalytique du projet

Dans quelle mesure le projet a-t-il été réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix dans les pays, telles que définies par le gouvernement et les Nations Unies?

Observation 12. Le projet a été mis en œuvre en complémentarité avec les activités de la MINUSCA.

112. Les entretiens avec les équipes dans la zone du projet ont permis de confirmer cette complémentarité. La MINUSCA était une des premières structures à s'engager sur les questions de pacification des dynamiques liées à la transhumance en raison de sa dimension sécuritaire. Dans certaines zones, les répondants ont confirmé les efforts de partage d'informations et de mise en œuvre conjointe d'activités (Batangafo et Ndélé entre autres).

Observation 13. Un manque apparent de partage d'information entre les parties impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet a été constaté par l'évaluation.

113. Dans le plan de travail du projet et la stratégie de mise en œuvre, il était prévu des réunions d'échange régulières, mais elles semblent ne pas avoir été réalisées avec consistance et régularité

en raison, entre autres, de la situation sanitaire. La pandémie aurait représenté un obstacle réel, en termes de coordination des activités affectant la cohérence du projet principalement dans sa dimension transfrontalière.

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à augmenter ou améliorer les investissements sur ce type de problématique?

Observation 14. Le projet a permis de démontrer que des interventions sont nécessaires et possibles sur les questions de transhumance, ce qui a encouragé de nouveaux bailleurs à entreprendre des missions de faisabilité.

114. Au Tchad, selon le personnel à N'Djaména, l'intervention de la FAO et de l'OIM intéresse d'autres bailleurs de fonds et des discussions ont été initiées pour répliquer l'approche. L'OIM au Tchad et ses représentations au Cameroun et en RCA mènent des réflexions conjointes sur la base des enseignements tirés du projet afin d'intégrer les communautés de ces pays qui ont en commun une longue frontière où circulent les éleveurs transhumants.
115. On note également que le projet était l'un des premiers à appuyer la MINUSCA dans sa dynamique de pacification et de sécurisation de la transhumance, comme mentionné précédemment. En outre, en RCA, les activités liées aux violences à l'égard des femmes mises en place par le projet ont permis à d'autres intervenants d'intégrer ces questions dans leur programmation.

3.7 Sensibilité aux conflits

Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré la prévention des conflits dans son approche, sa stratégie et sa mise en œuvre?

Observation 15. En République centrafricaine, aucune tension liée au projet n'est notée, contrairement au Tchad où certaines tensions causées par le projet sont reportées.

116. Au Tchad, la distribution de matériels roulants et la réalisation d'infrastructures dans certaines communautés (et pas dans d'autres) semble avoir parfois attisé des tensions. C'est le cas dans le canton Gourourou où le comité d'entente est quasiment à l'arrêt à cause de la moto que le chef de canton aurait réquisitionnée pour constituer un autre comité en remplacement de celui qui avait été installé par les autorités administratives locales. Selon la FAO Tchad, cette situation serait survenue après la fin des activités du projet. Malgré tout, cette situation met en lumière la pertinence d'un renforcement des mécanismes de consultation préalablement à la mise en œuvre afin d'éviter ce type de tensions dans des environnements aussi fragiles. En RCA, aucune tension liée et causée par le projet n'a été identifiée ni mentionnée par les personnes interrogées et le projet a pu bénéficier des mécanismes d'alerte précoce mis en place par la MINUSCA.

3.8 Changement le plus significatif

117. Concernant les changements les plus significatifs survenus dans leurs communautés, les populations des deux côtés de la frontière ont souligné l'engagement des comités de gestion et de prévention de conflits dans la résolution des conflits. Selon un témoignage, «La mise en place des comités de paix et d'entente et leur formation a permis à ces comités d'être les premiers intervenants lors des conflits. Maintenant, nous n'avons plus recours au commandant de brigade comme cela était le cas dans le passé et causait bien des soucis».

3.9 Dimension de genre

Une implication limitée des femmes

118. Il ressort des échanges sur le terrain que la participation des femmes dans les comités de gestion et de prévention des conflits reste faible du côté centrafricain. En effet, la question de l'implication des femmes dans le cadre du projet ne semble pas avoir été abordée par les différents intervenants. Toutefois, lors des entretiens à Botto, Kaga-Bandoro et Ndélé, il a fallu une forte insistance pour que les interlocuteurs s'expriment sur la question de la participation des femmes dans la gestion des conflits. Les femmes dans leurs interventions mettraient plutôt l'accent sur le rôle important que les hommes doivent jouer dans la résolution des conflits sans directement mettre en avant leur propre rôle. Il ne semble pas que la stratégie du projet visant le renforcement du rôle des femmes dans la gestion des conflits ait suffisamment tenu compte du contexte socio-culturel de la zone. Le projet aurait dû investir les ressources conséquentes nécessaires pour tester, suivre, adapter et tirer des leçons en temps réel afin d'adapter son approche. Les rapports d'activités et les entretiens n'ont pas permis de mettre en lumière que cette question a été investie de façon conséquente et adéquate avec les objectifs transformationnels ambitieux et pertinents du projet.

Encadré 7. Témoignage d'Arlette, agricultrice à Kaga Bandoro, République centrafricaine

«Nous sommes dans le comité pour soutenir nos maris car c'est un travail difficile. Mais en ce qui nous concerne, nous préférons recevoir des soutiens multiformes nous permettant de développer notre autonomie, nourrir nos familles et donner la force à nos femmes pour elles-mêmes et leurs enfants.»

119. Cette situation est différente au Tchad où les femmes font partie intégrante des comités de gestion et de prévention des conflits. Chaque comité doit avoir en son sein au moins deux femmes représentant chacune leurs communautés (agriculteurs/éleveurs). Les membres du comité affirment que lorsque les femmes sont impliquées dans la résolution des conflits, les tensions sont mieux gérées. Les femmes des deux parties en conflit se retrouvent entre elles et se constituent en conseillères auprès des hommes afin d'atténuer les divergences. Leur implication a permis de mieux gérer le puits pastoral du ferrick Issakah entre la population autochtone et les habitants du ferrick. Un renforcement ciblé de leurs capacités en médiation, en alphabétisation ou sur le code rural auraient sûrement renforcé leur position dans ces comités.

L'autonomisation économique et les violences à l'égard des femmes au cœur des attentes et des préoccupations des femmes

120. Les femmes interrogées insistent pour mettre en lumière leurs besoins en termes d'activités génératrices de revenus et les questions d'agression sexuelle en lien avec les conflits. Bien que le projet ne soit pas intervenu directement sur ces questions, il a quand même joué un rôle catalytique sur cette thématique et encouragé d'autres organisations œuvrant sur la protection à intervenir. Entre autres, la MINUSCA a intégré cette dimension à ses interventions et mené un plaidoyer pour encourager les intervenants dans la zone à intégrer cette problématique dans leurs activités.

4. Enseignements tirés

121. De l'évaluation du projet se dégagent les quelques leçons principales suivantes:

- i. Il est très pertinent de développer des rencontres transfrontalières entre les organisations d'éleveurs et les populations hôtes des deux pays. Il ressort des conclusions de la rencontre de Maro et de N'Djaména que les échanges ont été très fructueux et ont permis aux participants de mieux s'imprégner des mécanismes de gestion de conflits et de les mettre en cohérence de chaque côté de la frontière. Bien que la pandémie de covid-19 ait été un frein aux activités transfrontalières, les résultats obtenus malgré tout semblent démontrer la validité et la possibilité d'intervenir sur des dynamiques transfrontalières.
- ii. Il convient de s'assurer que la formation et le renforcement des capacités des comités et des autorités locales atteignent le minimum critique pour leur efficacité et leur pérennité afin de ne pas perdre l'investissement initial. Pour ce faire, il importe d'accompagner dans le temps les bénéficiaires de la formation, mais également de multiplier le nombre de personnes formées afin d'obtenir une réserve conséquente de capacités.
- iii. Il est important de responsabiliser et d'impliquer les acteurs locaux dans l'identification et la mise en œuvre des réponses en matière de pacification et de cohésion sociale afin de s'assurer que la stratégie d'intervention soit réaliste au regard des réalités socio-culturelles et du niveau d'ambition des transformations visées. Bien que la démarche du projet semble avoir réussi à diminuer les conflits, son objectif de renforcement du rôle des femmes aurait requis une meilleure préparation et des consultations plus poussées avec les acteurs locaux.
- iv. Le contexte de la RCA semble indiquer qu'il importe que l'approche intègre les besoins économiques des femmes de la communauté hôte et des populations transhumantes. Des activités génératrices de revenus permettraient de stimuler la participation des femmes et pourraient servir de porte d'entrée pour fédérer leur participation à la gestion des conflits. De plus, dans un contexte où la charge de travail des femmes est élevée, leur implication au projet doit être compensée.
- v. Au-delà des mécanismes de gestion des conflits, une attention particulière devrait être portée aux conflits fonciers et au contrôle des ressources en pâturage qui sont une source constante de conflits et pour lesquels le projet ne semble pas être intervenu faute de temps et de ressources. Renforcer les capacités de gestion des conflits est essentiel mais doit être également accompagné de mesures pour diminuer la fréquence des conflits.

5. Conclusions et recommandations

5.1 Conclusions

122. **Conclusion 1.** Le projet était aligné sur les priorités des deux gouvernements et sur celles de la FAO, du PBF et de l'UNDAF. Le couloir RCA-Tchad choisi pour l'intervention du projet correspond à la plus grande ligne de transhumance empruntée par les éleveurs des deux pays ce qui justifie la pertinence des zones d'intervention du projet.
123. **Conclusion 2.** Un des défis principaux du projet était d'allier l'appui à la restauration de l'autorité de l'État et la construction de la paix. Son succès dans ce domaine a reposé sur sa capacité à impliquer à la fois les autorités nationales, les autorités locales et les communautés ou acteurs de l'insécurité liée à la transhumance. Bien qu'il existe une volonté réelle d'implication des acteurs nationaux (Ministère de l'élevage principalement), elle est restée néanmoins très limitée en raison du manque de connaissance et d'expertise sur la construction de la paix en lien direct avec leur secteur d'activité.
124. **Conclusion 3.** Le renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la gestion et la prévention des conflits a fait face à de nombreux défis qui n'ont pas permis d'avoir un impact réel sur cette problématique. L'approche du projet comprend une importante dimension genre et jeune basé sur le principe d'inclusion. Toutefois, en RCA, l'intervention a été mise en œuvre sans tenir compte suffisamment des réalités du terrain et des valeurs traditionnelles et socio-culturelles qui régissent la gestion des conflits dans ces zones. Le projet ne semble pas avoir suffisamment investi dans le dialogue et la concertation avec les communautés locales de façon à identifier les voies et moyens de transformation de la dynamique locale pour permettre aux femmes et aux jeunes de jouer un rôle plus direct dans la gestion des conflits et la cohésion sociale. Au Tchad, l'expérience semble plus positive et nombre de répondants ont affirmé que les femmes servent de médiatrices auprès de leurs maris ou de leur fils pour les appuyer dans la recherche de solutions pacifiques et négociées.
125. **Conclusion 4.** La forte implication des chefs traditionnels est un gage de bon fonctionnement des comités de gestion et de prévention des conflits. Le succès du projet se base, entre autres, sur une approche communautaire forte qui ne pouvait porter de fruits qu'avec l'implication des chefs traditionnels pleinement engagés. Dans le cadre des médiations, mais aussi des sensibilisations communautaires en amont et tout au long du projet, les chefs traditionnels ont été consultés et impliqués sur la manière de renforcer leur rôle. Bien qu'il n'ait pas réussi à renforcer le rôle joué par les jeunes et les femmes, le projet n'a pas suscité de déception parce qu'il est issu de la volonté des chefs traditionnels et que la composition bipartite des comités est un gage de stabilité et de cohésion sociale. Cette mobilisation est aussi à l'origine du respect et de l'indépendance des comités vis-à-vis des autorités administratives et judiciaires de la localité.
126. **Conclusion 5.** Un manque de coordination et de synergies a été constaté entre les autorités administratives locales et les communautés. La coordination locale a été un bémol dans la mise en œuvre du projet. En effet, les visites sur le terrain ont mis en exergue que chaque acteur impliqué s'est focalisé sur sa contribution sans optimiser les synergies possibles avec les autres partenaires du projet ou ceux œuvrant dans la zone. Le Ministère de l'élevage ainsi que l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE) et la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC) sont restés cantonnés dans une démarche très institutionnelle qui ne prend pas en compte directement les activités menées par les comités de gestion des conflits liés à la transhumance et les partenaires de mise en œuvre (VERCA ou OIM).

127. **Conclusion 6.** Les stratégies adoptées, bien que limitées en termes d'inclusion des femmes et des jeunes, ont malgré tout permis de mobiliser les acteurs locaux en faisant d'eux les principaux intervenants pour la gestion et la prévention des conflits. Au Tchad, le projet a contribué à la diminution des conflits et une plus grande cohésion sociale entre les communautés hôtes et les communautés transhumantes. Le renforcement de capacité des comités de gestion et prévention des conflits est un élément essentiel de l'efficacité du projet à prévenir et résoudre les conflits liés à la transhumance. Les compétences développées par les comités créés dans le cadre du projet ne sont pas valorisées seulement pour les objectifs du projet mais constituent également un capital social dorénavant mis en valeur pour la résolution de divers types de conflit. Ils sont souvent sollicités pour la résolution des conflits sociaux dans les villages relevant de leurs territoires d'action et pour un partage d'expérience.
128. Les infrastructures réalisées par le projet ont permis de réduire la fréquence et la violence des conflits liés au partage de l'eau et des pâturages. L'autre impact lié aux infrastructures observable est le respect des couloirs de transhumance, les éleveurs n'occupant plus l'espace réservé à la culture. En RCA, le lien de cause à effet direct entre ce changement et le projet reste toutefois difficile à apprécier en raison du nombre d'initiatives de cohésion sociale et de construction de la paix qui interviennent simultanément dans les zones du projet. Cette multiplication des initiatives semble être une conséquence de l'effet catalytique du projet et la répartition géographique des acteurs permettant de bien couvrir le territoire est à porter au crédit de la coordination.
129. **Conclusion 7.** Les résultats du projet ont subi les impacts d'un contexte difficile qui a beaucoup évolué entre le début et la fin de ses activités. En effet, la pandémie de covid-19 a conduit à la suspension des activités du projet et créé un sentiment d'abandon de la part des membres des comités qui notent que cela a eu pour conséquence de décourager un grand nombre de leurs membres. Concernant l'aspect sécuritaire, en RCA, la Coalition des patriotes pour le changement a exacerbé les violences dans les zones du projet et a eu un impact sur la dynamique des conflits (faussant de fait l'analyse de conflit réalisée au début du projet). De plus, la situation sécuritaire s'étant énormément détériorée en RCA, la multiplication des acteurs causant les violences et les tensions, spécifiquement la Coalition des patriotes pour le changement, a conduit à une reprise des violences et des tensions, remettant de fait en question les impacts productifs de rapprochement communautaire générés par le projet.
130. **Conclusion 8.** Le projet a permis de mettre en lumière la thématique des violences à l'égard des femmes liées à la transhumance, créant un effet catalytique. Ainsi, les projets qui ont été mis en œuvre sur le terrain par de nouvelles ONG ont intégré cette thématique dans leurs activités. La MINUSCA a aussi intégré cette dimension dans son travail de surveillance des incidents dans les zones du projet, permettant ainsi d'amorcer une base de données spécifique aux violences à l'égard des femmes et à la transhumance.
131. **Conclusion 9.** L'appropriation et la durabilité du projet ne semblent pas optimales. Cela pourrait s'expliquer aussi par la pandémie de covid-19 qui a mis à l'arrêt de nombreuses activités qui auraient favorisé l'atteinte de ces deux objectifs. Le fait de ne pas avoir doté les comités de moyens de transports a énormément joué sur leur motivation et leur capacité à se rendre sur le terrain pour gérer les crises. Le manque de matériels de travail a également été un facteur de démotivation. Au Tchad, le niveau d'appropriation du projet semble meilleur et la capacité des comités d'entente et de gestion des conflits liés à la transhumance semble maintenant autofinancée. Le niveau d'implication des autorités traditionnelles et administratives locales est un gage d'indépendance des comités car il a permis d'éviter l'intervention des commandants de brigade pour résoudre les conflits et a encouragé la médiation locale. Au Tchad, le niveau de durabilité du projet est démontré par les mécanismes d'autofinancement mis en place et par la

reconnaissance que les comités d'entente et de gestion doivent être les premiers acteurs de résolution des conflits liés à la transhumance.

5.2 Recommandations

132. **Recommandation 1.** Renforcer les capacités en analyse, gestion et résolution des conflits des équipes en charge du projet au niveau des ministères de tutelle afin qu'elles soient plus impliquées et mieux équipées pour appuyer les activités des projets et qu'elles puissent intégrer ces questions à l'appui technique qu'elles fournissent dans le cadre de leurs missions.
133. **Recommandation 2.** Développer une approche plus sensible aux traditions locales en matière de genre/jeunes et de gestion des conflits. Cette approche devra se faire en collaboration avec les chefs traditionnels et les femmes et identifier les voies et moyens permettant d'obtenir les transformations visées par les interventions. Les transformations visées doivent être réalistes et cohérentes par rapport au substrat socio-culturel de la zone et à la durée du projet. Il s'agira de renforcer l'implication des communautés dans le développement de la stratégie de mise en œuvre du projet dès son élaboration afin de mieux l'ancrer dans les réalités et défis locaux et d'identifier des points d'entrée qui permettent d'engager les populations bénéficiaires dans des dialogues ouverts permettant aux jeunes et aux femmes de contribuer à la cohésion sociale et à la vie publique communautaire.
134. **Recommandation 3.** Renforcer les mécanismes de communication et de collaboration afin de permettre aux projets de s'adapter plus facilement et rapidement aux défis sécuritaires et sociaux des zones d'intervention. Dans un environnement fluide comme celui du projet, des scénarios devraient être élaborés et des mécanismes de réponse prêts à être déployés. Ceux-ci devraient être intégrés à la stratégie du projet et élaborés au démarrage du projet.
135. **Recommandation 4.** Augmenter le nombre des infrastructures et des moyens roulants pour éviter d'éventuels conflits intercommunautaires liés à ces apports et améliorer l'efficacité du projet à engager les parties prenantes dans les décisions relatives.
136. **Recommandation 5.** En consultation avec les parties prenantes, entreprendre une réflexion afin de promouvoir l'identification et la mise en place de stratégies de mobilisation des ressources et/ou d'autofinancement pour rendre plus autonomes et pérennes les comités de prévention et de gestion des conflits.
137. **Recommandation 6.** Dans un contexte où les intervenants sont nombreux, renforcer la coordination et la cohérence avec les autres projets. Il importe de prévoir des ressources humaines et financières dédiées à la coordination.
138. **Recommandation 7.** Faire de l'exemple de la Grande Sido un cas d'étude dans la prévention et la résolution des conflits agriculteurs-éleveurs pour les autres régions du Tchad, voire pour les pays voisins comme la RCA et le Cameroun.

Bibliographie

Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. 2018. *Plan de réponse humanitaire Tchad 2018*. New York, États-Unies d'Amérique.

Confédération des organisations professionnelles des pasteurs et acteurs de la filière bétail au Tchad. 2020. Rapport narratif final, Projet de suivi de la transhumance transfrontalière dans le département de la Grande Sido de la province du Moyen-Chari. N'Djamena.

FAO. 2015. Cadre de programmation pays 2016-2017. Bangui.

FAO et OIM. 2019. Rapport semestriel de progrès du projet. Rome.

FAO et OIM. 2019. Rapport annuel de progrès du projet. Rome.

FAO et OIM. 2020. Rapport de progrès de projet. Rome.

FAO et OIM. 2020. Rapport de progrès du projet. Version provisoire du rapport final. Rome.

Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies. 2017. *Plan stratégique 2017-2019*. New York, États-Unies d'Amérique.

Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). 2016. *Normes et règles d'évaluation*. New York, États-Unies d'Amérique. (disponible à l'adresse: <http://www.unevaluation.org/2016-Norms-and-Standards> - page web consultée le 11 janvier 2022)

Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). 2008. *Ethical guidelines for evaluation*. New York, États-Unies d'Amérique.

Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), Réseau du CAD sur l'évaluation du développement (EvalNet). 2019. *Des meilleurs critères pour de meilleures évaluations - Définitions adaptées et principes d'utilisation*. Paris.

Organisation internationale pour les migrations (OIM). 2020. Rapport de formation. Formation des superviseurs et de la superviseuse sur le Système d'analyse des données et des informations migratoires (MIDAS). Le Grand-Saconnex, Suisse.

République centrafricaine. 2017. Plan national de relèvement et de consolidation de la paix de la République centrafricaine 2017-2021. Bangui.

République du Tchad, Ministère de l'économie et de la planification du développement. 2017. *Plan national de développement national du Tchad PND 2017-2021*. N'Djamena.

République du Tchad, Ministère de l'élevage et des productions animales. 2017. *Plan national de développement de l'élevage (PNDE 2 2017-2021)*. N'Djaména.

Système des Nations Unies au Tchad. 2017. Plan-cadre des Nations Unies d'assistance au développement (UNDAF) 2017-2021, Tchad. N'Djaména.

Système des Nations Unies en République centrafricaine. 2018. Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement en RCA (UNDAF+) 2018-2021. Bangui.

Sougnabe, S.P. 2000. Le conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone soudanienne, le cas du Moyen-Chari au sud du Tchad. Mémoire présenté pour l'obtention du DEA ESSOR, DIAT.

Weyns, Y., Hoex, L., Hilgert, F. et Spittaels, S. 2014. *Cartographie des motivations derrière les conflits: la République centrafricaine*. Anvers, Belgique, IPIS.

Appendice 1. Liste des personnes interrogées

République centrafricaine

Nom	Prénom(s)	Organisation	Fonction
Bato	Ali	Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE)	Chef de secteur
Benam	Tite	ONG VERCA	Point focal - Ouham
Bourma	Djibrile	Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC)	Représentant
Eymard Gounalahou	Florentin	ONG VERCA	Directeur exécutif
Gbamangou mokondji	Domitien	Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE)	Directeur général
Grogba	Malicka	Fonds pour la consolidation de la paix	Responsable
Mahamat	Abdoulaye	Préfecture Nana-Gribizi	Préfet
Malmal	Hamat Essene	Ministère de l'élevage et de la santé animale	Chargé de mission santé animale
Mbei	Michel	<i>Search for common Ground</i> en République centrafricaine	Directeur pays
Nadji Adjim	Salvador	ONG VERCA	Point focal -Nana-Gribizi
Namkoisse	Emmanuel	Ministère de l'élevage et des productions animales (MEPA)	Directeur de Cabinet
Nkuruziza	Eric	Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Chef de sous-bureau
Senoussi	Ibrahim	Mairie de Ndélé	Maire
Serefio	Hervé	MINUSCA dans les sous-Préfectures de Batangafo et Kabo	Agent de liaison communautaire
Shehou	Ousman	Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC)	Représentant des éleveurs - Secrétaire général
Wabitham	Florentin	OIM	Responsable Matrice de suivi des déplacements OIM

Tchad

Nom	Prénom(s)	Organisation	Fonction
Abdelkader	Abakar		Assistant technique vétérinaire
Adyl	Bechir	Ministère de l'élevage et des productions animales (MEPA)	Directeur de l'organisation des professionnels de l'élevage et de la sécurisation des systèmes pastoraux (DOPESSP)
Cherif	Mahamat	Préfecture	Préfet
Dembele	Alassane	OIM	Chargé de projet
Diguera	Wahilo	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Chargée d'administration et des finances
Dingamnodji Mekonyo	Steven	FAO	Ancien coordonnateur du projet PBF 046
Djamy	Adoum	Association pour la médiation et l'entente entre cultivateur et éleveurs du Tchad	Assistant coordonnateur
El Dikoua		FAO	Expert en génie rural
Hadji	Ousmane	Ministère de l'élevage	Point focal
Hamit		Direction de l'immigration et de l'émigration	Lieutenant
Kériche	Ahmat	Organisation des éleveurs	Représentant départemental des éleveurs
Magloire	Yansalbaye	Association pour la médiation et l'entente entre cultivateurs et éleveurs du Tchad	Coordonnateur
Masrabaye	Sosthène	Secteur de l'élevage	Chef de secteur départemental de l'élevage
Mbaindingatoloum	Fidele Molele	Ministère de l'élevage et des productions animales (MEPA)	Directeur général
Naikete	Prince	Organisation internationale pour les migrations (OIM)	
Ndakoumrate	Marc	Administration locale	Sous-Préfet
NDguissengar	Gérard	FAO	Chef d'antenne FAO Sarh
Reclaru	Sébastien Lucian Frédéric	OIM	Coordonnateur projet
Simadjingar	Bienvenu	Préfecture	Secrétaire général du département
Sorto	Mahamat	FAO	Chargé de programme
Taguina	Samuel	Chefferie traditionnelle	Chef de canton

Appendice 2. Matrice d'évaluation

Catégorie d'Informateurs
1- Personnel du gouvernement (ministères techniques, etc.)
2- Personnel des Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Organisation internationale pour les migrations)
3- Membres des comités locaux
4- Représentants des associations de jeunes
5- Comités locaux de paix et de réconciliation (CLPR)
6- Représentantes des associations féminines
7- Représentants des pasteurs sur les commissions foncières
8- Chefs traditionnels
9- Personnel des services déconcentrés
10- Population (en s'assurant d'un échantillon représentatif de la composition de la population en termes de sexe, d'âge, de groupe sociolinguistique)
11- Association des droits de l'homme et/ou comité justice et paix
12- Responsable de la délégation tchadienne chargé de la transhumance
13- Responsables militaires et administratifs frontaliers (Tchad)
14- Population réfugiée et retournée
15- Plates-formes interconfessionnelles

Catégorie	Questions	Catégories d'informateurs
A. Pertinence <i>Dans quelle mesure la conception du projet est-elle adaptée au contexte local et aux priorités des groupes cibles?</i>	A.1 - L'intervention s'est-elle progressivement adaptée à l'évolution de la situation? L'analyse du conflit a-t-elle été repensée ou actualisée pour guider les activités dans un contexte en constante évolution?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	A.2 - L'approche du projet est-elle la meilleure pour obtenir les résultats prévus? Les participants au projet sont-ils ceux qui sont à même de permettre les transformations visées? Les zones choisies sont-elles appropriées pour atteindre ces objectifs?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	A.3 - Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les priorités de l'UNDAF, de la FAO, de l'OIM et sur les priorités nationales?	1, 2
	A.4 - Quel a été le niveau de participation et de contribution des groupes cibles pour fixer les priorités?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	A.5 - Comment le genre et l'inclusion sociale ont-ils été intégrés dans la conception du projet, l'identification des bénéficiaires, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation?	1, 2
	A.6 - La théorie du changement est-elle fondée sur des hypothèses valables/vérfiées?	1, 2
B. Cohérence <i>Dans quelle mesure le projet a-t-il été réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix dans les pays, telles que définies par le gouvernement et l'ONU?</i>	B.1 - Dans quelle mesure les projets financés par le PBF ont-ils été mis en œuvre en synergie avec différentes entités, notamment avec d'autres acteurs des Nations Unies?	2
	B.2 - Si le projet faisait partie d'un dispositif plus large du PBF (Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix, PRF) dans les pays, dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets et dans quelle mesure ont-ils contribué aux autres résultats du projet?	1, 2
	B.3 - Dans quelle mesure le nexus humanitaire-développement-paix a-t-il été appliqué, les opportunités qui s'offraient à cet égard ont-elles été exploitées et des partenariats ont-ils été établis?	2
C. Impact <i>Quelles contributions aux résultats ou à l'impact initial en termes de cheminements vers la paix peuvent être attribuées aux interventions du projet?</i>	C.1 - Quels sont les facteurs principaux qui ont eu un impact positif ou négatif sur la mise en œuvre?	2
	C.2 - L'intervention a-t-elle abouti à des résultats différents pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles?	10, 14
	C.3 - Les différentes campagnes de sensibilisation ont-elles permis un changement de perception chez les populations bénéficiaires?	10, 14
	C.4 - Existe-t-il un lien évident entre l'autonomisation des femmes et des jeunes et leur contribution aux cheminements vers la paix?	2, 4
	C.5 - Y a-t-il des indications claires sur la manière dont une gestion des ressources naturelles plus efficace et inclusive (et/ou la diversification des moyens de subsistance) a conduit à une plus grande cohésion sociale et à une réduction de la violence?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13
	C.6 - Le projet a-t-il contribué à la réduction des conflits transfrontaliers?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	C.7 - Le projet a-t-il permis d'aborder efficacement les connaissances et les conclusions des analyses sur les conflits et la violence intercommunautaires?	1, 2, 7, 9, 12, 13
	C.8 - Le projet a-t-il contribué à renforcer les cadres réglementaires et les institutions pour réglementer l'utilisation et les droits sur les ressources naturelles, et cela a-t-il permis ou est-ce susceptible de réduire les conflits?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	C.9 - Le projet a-t-il créé des dividendes de paix et pour qui?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15

Catégorie	Questions	Catégories d'informateurs
<p>D. Efficacité</p> <p><i>Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint son objectif et ses résultats?</i></p>	D.1 - Le projet a-t-il atteint son objectif ou est-il raisonnablement susceptible de le faire au vu des produits et effets directs?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	D.2 – Quels sont les effets primaires et secondaires, directs ou indirects, positifs ou négatifs, visés ou imprévus, immédiats ou à long terme, à court terme ou durables du projet?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	D.3 - Quelle est la nature principale des transformations recensées (changements dans les mentalités, les comportements, les relations ou les pratiques (en nombre de personnes et/ou selon une classification en fonction des critères retenus comme le sexe)? Des effets négatifs secondaires sont-ils observables?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	D.4 - Quels ont été les effets des interventions sur les indicateurs spécifiques relatifs aux conflits? Quelles sont les retombées sur les cheminements vers la paix et le développement à long terme?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	D.5 - Le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local? Les femmes et les jeunes jouent-ils maintenant un rôle plus actif dans la gestion et la prévention des conflits?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	D.6 - Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il intégré de manière substantielle la dimension de genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	D.7 - Le système de suivi du projet a-t-il permis de saisir les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié?	1, 2
<p>E. Appropriation et durabilité</p> <p><i>Les transformations induites par le projet permettront-elles de prévenir et gérer durablement les conflits?</i></p>	E.1 - Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques, les programmes législatifs et les politiques nationales?	1, 2
	E.2 - Dans quelle mesure le gouvernement et les autres parties prenantes sont-ils déterminés à maintenir les acquis du soutien du PBF et à poursuivre les initiatives?	2
	E.2 - Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l'appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet? Ces mesures visaient-elles les femmes et les jeunes?	Revue documentaire
	E.3 - Le document de projet décrit-il la stratégie de désengagement et de durabilité?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	E.4 - Cette stratégie de désengagement et de durabilité a-t-elle été mise en œuvre?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	E.5 - Le renforcement des capacités des différentes organisations locales prévu par le projet a-t-il permis un ancrage des compétences au niveau organisationnel?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 15
	E.6 - Les chefs locaux ont-ils été activement impliqués pendant toute la durée du projet?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
E.7 - Les transformations induites par le projet permettront-elles de prévenir et gérer durablement les conflits?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15	
<p>F. Efficience</p> <p><i>Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières,</i></p>	F.1 - L'intervention a-t-elle progressé selon le calendrier prévu? Le cas échéant, quelles sont les raisons des retards dans la mise en œuvre?	1, 2
	F.2 - Les procédures administratives du PBF et des agences de l'ONU étaient-elles adaptées aux réalités des zones d'interventions?	1, 2

Catégorie	Questions	Catégories d'informateurs
<i>administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats?</i>	F.3 - Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats?	1, 2 Revue documentaire
	F.4 - Existe-t-il de meilleurs moyens (plus efficaces) d'atteindre les objectifs du projet?	2
G. Efficacité du partenariat <i>La coordination et la cohérence ont-elles amélioré l'efficacité, l'efficacité ou les impacts?</i>	G.1 - Dans quelle mesure le partenariat entre les agences de mise en œuvre a-t-il été efficace pour maximiser l'impact de la paix en s'appuyant sur les avantages comparatifs?	2
	G.2 - Quels volets du projet ont fait l'objet d'une bonne coordination et ont vu leur cohérence renforcée par cette coordination?	1, 2
	G.3 - Est-ce que certaines expériences, leçons apprises, études ont été partagées avec les autres partenaires dans la zone ou dans le secteur?	1, 2
H. Sensibilité au conflit <i>Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré la prévention des conflits dans son approche, sa stratégie et sa mise en œuvre?</i>	H.1 - Dans quelle mesure les projets ont-ils été conçus et mis en œuvre de manière sensible aux conflits?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
	H.2 - Les projets PBF ont-ils eu une approche explicite en matière de sensibilité aux conflits dans leur conception et leur mise en œuvre?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
I. Dimension catalytique <i>Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à augmenter ou améliorer les investissements sur ce type de problématique?</i>	I.1 - Le projet a-t-il eu un effet catalytique sur le plan financier et/ou programmatique?	1, 2
	I.2 - Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour amplifier d'autres actions de consolidation de la paix et/ou a-t-il contribué à créer des plates-formes plus larges pour la consolidation de la paix?	1, 2
	I.3 - Dans quelle mesure les interventions et les approches du projet étaient-elles nouvelles ou innovantes? Des enseignements peuvent-ils être tirés pour éclairer des interventions similaires ailleurs?	Revue documentaire

Bureau de l'évaluation
evaluation@fao.org
www.fao.org/evaluation/fr/

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie